

ENFANCE B1

«Nos jeunes n'ont pas de place dans la société»



Le ministre fédéral Benoit Bouchard était de passage à Sherbrooke, hier. Il a notamment effectué une visite au CHUS.



Des membres arrogants déroutent la justice (A2)

ORFORD C9

Haydn et Brahms à l'honneur au programme de 92



Le pianiste Jean Savinier, en compagnie de la directrice artistique du Centre d'arts Orford, Agnès Grossmann.

EN FRANCE C8

Effondrement dans un stade de soccer: au moins 15 morts et 400 blessés



MÉTÉO A2

(127^e jour de l'année)

Variable: 11 à 0 C
Lever du soleil: 5h28
Coucher du soleil: 20h00
Demain: ensoleillé

Bourassa frappe un mur

□ Le premier ministre Getty d'Alberta demeure inflexible sur le Sénat «triple E»

Norman DELISLE Edmonton (PC)

C'est l'impasse entre l'Alberta et le Québec au sujet de la réforme du Sénat.

À l'issue d'une réunion d'une heure tenue hier dans la capitale albertaine entre les premiers ministres Robert Bourassa du Québec et Don Getty de l'Alberta, l'un et l'autre ont reconnu que les divergences sur le Sénat semblent pour le moment essentielles et irréconciliables.

Au nom de l'Alberta, le premier

ministre Getty a insisté pour que toutes les provinces soient représentées également au sein d'un éventuel Sénat réformé. Pour sa part, le premier ministre québécois a pratiquement rejeté cette demande, en réclamant que les pouvoirs de la Chambre haute soient définis avant qu'on aborde la question de la répartition des sièges sénatoriaux entre les provinces.

M. Getty rejette également une solution constitutionnelle à la pièce. «Il faut une solution globale (package deal)», a-t-il dit.

M. Bourassa a pour sa part averti son vis-à-vis albertain que le Québec «possède un droit partiel de veto» au sujet du nombre de sénateurs. «Nous ne renoncerons pas à ce veto si les droits du Québec sont affectés», a-t-il dit.

Le nombre de sièges du Sénat est actuellement de 104, dont 24 pour le Québec et 6 pour l'Alberta. Le gouvernement albertain voudrait que chaque province ait un nombre égal de sénateurs mais le Québec possède des opinions juridiques selon lesquelles on n'a pas le droit de

réduire le nombre de ses propres sénateurs sans son consentement.

Une solution serait donc de donner 24 sénateurs à chacune des 10 provinces, soit 240 au total. Mais M. Bourassa a aussi rejeté cette solution en affirmant hier que «le Québec ne veut pas d'une deuxième Chambre des communes».

M. Getty a par ailleurs mis en doute la valeur des opinions juridiques selon lesquelles le Québec aurait un droit de veto même par-

(Voir MUR en page A2)



Jocelyn Simard (photo prise à partir du téléviseur)

Un reporter de la région dans le rôle de Jean-Guy Tremblay?

Mario GOUPIL Sherbrooke

Le rôle de Jean-Guy Tremblay dans le film relatant la célèbre histoire de Chantal Daigle, qui doit être tourné prochainement par le réalisateur Claude Fournier, pourrait-il être confié au journaliste sportif Jocelyn Simard de CIMO-FM?

C'est une possibilité que n'a toutefois pas voulu confirmer le principal intéressé, lorsque nous l'avons joint chez lui hier soir.

La Tribune a appris que Jocelyn Simard et le producteur du film doivent se rencontrer prochainement à Montréal pour discuter de l'éventualité. C'est en raison de la ressemblance frappante (cela dit sans jeu de mots...) entre Jocelyn Simard et Jean-Guy Tremblay que les producteurs du film auraient décidé de rencontrer le journaliste estrien.

L'histoire de Chantal Daigle avait soulevé tout un débat au pays, à l'été 1989, lorsque son ex-conjoint Jean-Guy Tremblay avait entrepris une croisade judiciaire pour l'empêcher de se faire avorter. Chantal Daigle devait toutefois obtenir l'aval de la Cour suprême du Canada... mais elle était déjà passée aux actes, aux États-Unis, avant que le jugement soit rendu.

Selon ce qu'il nous a été possible d'apprendre, Chantal Daigle et Jocelyn Simard se connaissent puisque le reporter a déjà oeuvré pour une station radiophonique en Abitibi, où réside la famille Daigle. On dit qu'à l'époque la ressemblance du journaliste avec le plus célèbre «macho» du Québec était beaucoup moins évidente qu'aujourd'hui.

Ce n'est pas d'hier que le confrère Jocelyn Simard se fait taquiner pour sa très grande ressemblance avec le coloré Jean-Guy Tremblay. Même qu'un jour, Chantal Daigle a reculé de quelques pas tellement elle a été stupéfaite en croisant au hasard le journaliste Simard dans un corridor de Télé-7. Chantal Daigle s'y rendait pour l'enregistrement de l'émission «L'Heure Juste» de l'animateur Jean-Luc Mongrain.

Jocelyn Simard et Chantal Daigle auraient discuté au cours des derniers jours de la possibilité de voir le journaliste estrien camper le rôle de Jean-Guy Tremblay dans ce film. Ce dernier n'est évidemment pas le seul candidat sur les rangs.

Le journaliste sportif de CIMO 106 ne possède pas l'expérience du grand écran, mais il a toutefois l'habitude du petit écran en tant que lecteur des bulletins de nouvelles sportives à Télé-7 et RDS.

Le rôle de Chantal Daigle pour le film qui racontera l'histoire de sa vie a déjà été confié à Isabelle Gélinas, la cousine de Mitsou.

Médicaments pour les nerfs et somnifères: c'est fini!

Une personne âgée, même celle vivant dans un centre d'accueil, n'a pas besoin de se bourrer de somnifères ou de calmants pour se sentir bien dans sa peau.

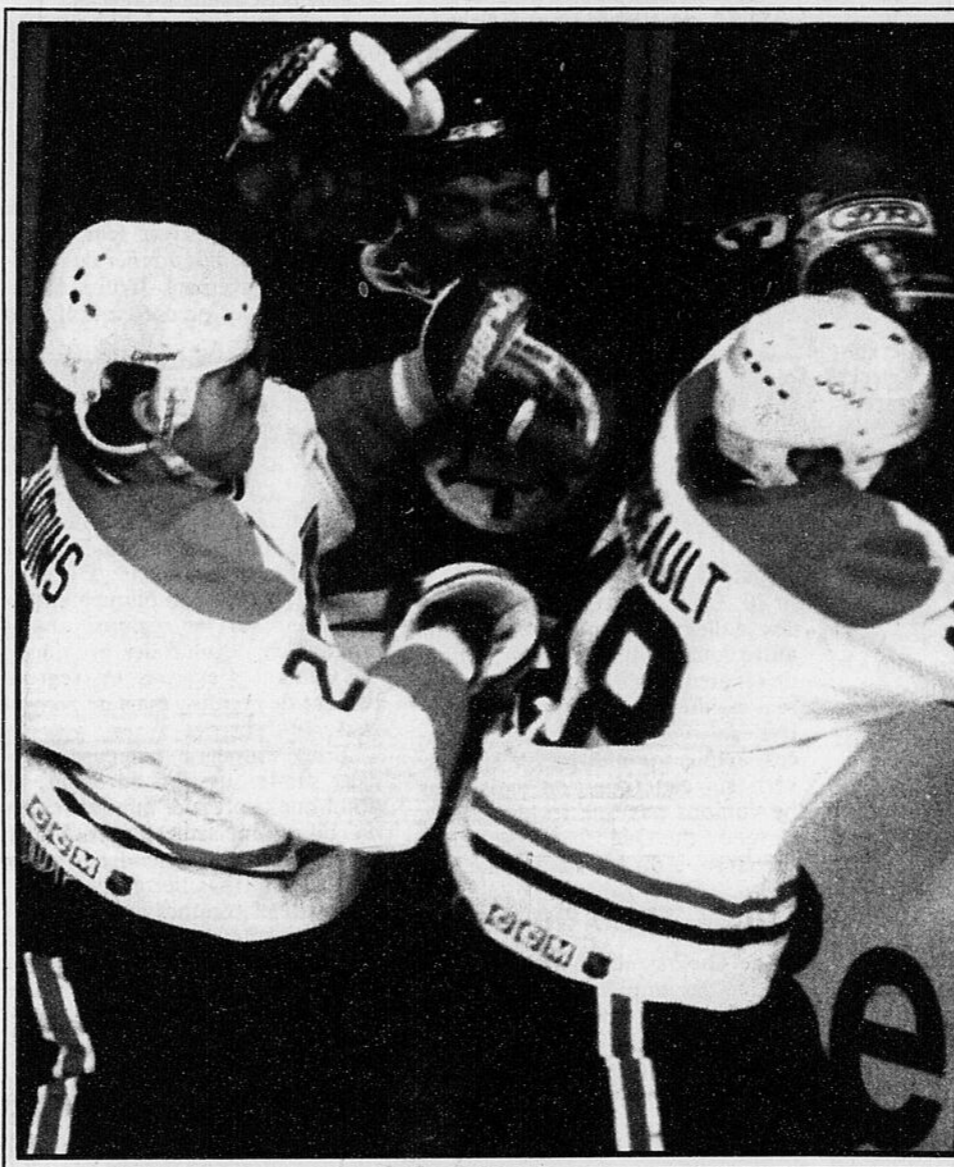
La démonstration en a été faite par une équipe du centre d'accueil «La Maison Paternelle», à Lambton, qui a réussi à éliminer totalement la consommation de somnifères et de médicaments anxiolytiques, ce qui constitue vraisemblablement une première au Québec dans ce genre d'établissement.

Plusieurs mesures ont été prises pour éliminer la dépendance des bénéficiaires à l'égard des pilules.

Un programme d'élimination des laxatifs avait déjà réussi à La Maison, il y a deux ans. Toute l'équipe avait alors suppléé par l'alimentation, l'hydratation, l'exercice physique et la motivation.

Le médecin responsable de l'établissement, le Dr André Vachon, a présenté la réussite de l'établissement en conférence de presse, hier, en rappelant les ravages que cause la surconsommation de médicaments chez les gens du troisième et du quatrième âge.

UN REPORTAGE EN PAGE B2



Et de deux!

Le Canadien s'en va jouer à Boston avec une lourde commande à remplir, après avoir perdu les deux premières rencontres de la finale de division face aux Bruins. Au Forum hier, le tricolore s'est incliné 3-2 en prolongation, à cause d'un but controversé marqué par Peter Douris. Sur ce jeu en première période, les défenseurs Éric Desjardins et Jean-Jacques Daigneault du Canadien prennent Jim Wiemer en souricière. NOS INFORMATIONS DANS LE TABLOÏD SPORTS

Le milieu syndical est étonné par la décision des syndiqués de la mine Jeffrey d'Asbestos

Marco FORTIER Sherbrooke

Le milieu syndical de l'Estrie s'étonne de la décision des employés de la mine Jeffrey, d'Asbestos, de préférer le temps supplémentaire à l'embauche de nouveau

personnel pour accélérer l'expansion de la mine.

«C'est une position très dure à défendre», laisse tomber le représentant régional de la FTQ, Réjean Leblanc. Un avis que partage le président de la CSN en Estrie, Janvier Cliche.

Les syndiqués de JM Asbestos sont affiliés à la CSD. Ils ont rejeté unanimement l'offre de la compagnie d'établir un horaire sur sept jours, qui aurait nécessité l'embauche de 52 travailleurs supplémentaires.

En pleine récession, qui s'étire

depuis presque deux ans, le choix des employés de la mine Jeffrey étonne les syndicats rivaux. «Il n'y en a pas, de jobs... De telles occasions de créer de l'emploi, ça ne se voit pas à tous les jours», fait valoir Réjean Leblanc, de la FTQ.

(Voir MINE en page A2)

Encore du grabuge

Toronto (PC)

Des jeunes gens ont lancé des cocktails Molotov, saccagé des magasins dont les vitrines avaient été fracassées la veille et se sont mesurés à la police, hier soir, dans le centre-ville de Toronto, dans ce qui s'est avéré une réplique à échelle réduite des émeutes de lundi.

Au moins 10 personnes ont été arrêtées après que quelque 150 jeunes — tant blancs que noirs — eurent pris la rue Yonge d'assaut, où environ 250 policiers étaient de garde.

La police n'a rapporté aucun blessé, même si les vêtements d'un jeune homme ont pris feu après qu'il eut tenté d'éteindre un cocktail Molotov ayant explosé dans la rue.

L'ESTRIE EST-ELLE PRÊTE? (A4)
LA POLICE SE DÉFEND (C11)



La bonne nouvelle
On burine!

Pas moins de 21 municipalités et villes de la région de l'Estrie, entre le début de mai et la mi-juin, participeront à l'opération «Autographe», un programme qui vise à faire échec au fléau des vols d'automobiles.

La séance ne dure qu'une douzaine de minutes, juste le temps de graver dans les vitres le numéro de série du véhicule et de le prendre en note pour le registre.

Les séances de burinage seront annoncées dans notre «Carnet Communautaire» de la section Vivre.

SATISFACTION GARANTIE!

PICK-UP ISUZU 1992

A partir de **7995\$*** /mots ou **9995\$*** /mots

SHERBROOKE
SATURN — SAAB — ISUZU
4880, BOUL. BOURQUE, ROCK FOREST, 823-1400

*L.T.p. en sus. Bail de 60 mois. Échange ou comptant de 1 400\$. Sujet à l'approbation de crédit. Limite de 120 000 km. Sans valeur de rachat.

EMPLOIS DU JOUR

Assistant/e infirmier/ère chef
Code prof: 3131 #2687748
Exigences: dipl. tech. infirm./membre en règle de l'OIIQ/quelques années exp. en psychiatrie
Lieu de travail: Sherbrooke
Salaire: 595.50\$ à 843.45\$/sem.
Fonctions: assister infirmière chef au dépt. de psychiatrie.

Technicien/ne radiologie
Code prof: 3155 #2687730
Exigences: dipl. tech. radiodiagnostic/membre en règle corp. prof. des tech. radiologie du Qbc
Salaire: 514.50\$/sem. ou plus
Lieu de travail: Sherbrooke
Fonctions: se sert d'appareils à rayons X.

Secrétaire
Code prof: 4111 #2692449
Exigences: crs en secrétariat/2 ans exp. récente sur Word Perfect/bilingue à 70% parlé au téléphone/excellente orthog. franc.
Salaire: 8\$/h ou plus
Lieu de travail: Sherbrooke
Fonctions: travail général en secrétariat.

Commis vendeur/euse vêt. hommes
Code prof: 5135 #2692845
Exigences: 2 à 5 ans exp. ds la vente de vêt./bilingue atout
Lieu de travail: Sherbrooke
Salaire: à discuter
Fonctions: vente vêtements pour hommes/conseiller les clients.

Apprenti-débosseleur/euse
Code prof: 8581 #F2693226
Exigences: carte apprenti débosseleur 3e ou 4e année
Salaire: selon la carte
Lieu de travail: Johnville
Fonctions: faire débosseleur autos neuves & usagées.

Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter ces offres d'emploi sur le tableau d'affichage.
Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.

Les membres du KKK déroutent la justice et se font arrogants



Andrée ALLARD Sherbrooke

Un leader du Ku Klux Klan se présente aux autorités policières avec des copies du Klansman sous le bras. «Vous me cherchez? Je suis là!» lance-t-il fantasque à des policiers de la Sûreté du Québec.

L'anecdote est véridique. Cela s'est passé à Sherbrooke, quelque temps après le début de l'enquête ordonnée par le procureur général du Québec, Gil Rémillard, à la suite de la distribution du journal du KKK dans des villes estriennes, a appris La Tribune de source sûre.

Le klaniste impliqué était assuré de l'impunité de son geste. Car il a tout à fait le droit, en tant qu'individu, d'avoir en sa possession toute forme de littérature que ce soit, même si elle est jugée haineuse aux fins du droit criminel.

Très au fait de la loi, les membres du KKK font parfois preuve d'arrogance, n'hésitant pas à narguer les autorités, qui ne peuvent intervenir. «Un pied de nez», dit-on familièrement, encouragé par les lacunes dans la législation canadienne sur la propagande haineuse.

Enquêtes
Depuis le début de ses interventions, la cellule du KKK en Estrie, si minime soit-elle, dérouta policiers et procureurs. «Ce sont des dossiers nouveaux avec lesquels nous ne sommes pas familiers», a avoué le responsable des relations publiques à la SQ, Tom McConnell.

Dans les bureaux des procureurs de la Couronne, le caractère nouveau des dossiers portant sur la propagande haineuse a eu pour effet de ralentir le processus de prise de décision, décriée pendant plusieurs mois par les organismes impliqués dans la lutte au racisme.

Finalement, aucune accusation

LA QUOTIDIENNE
4 0 4 — 0 3 0 5

de propagande haineuse n'a été déposée pour deux événements survenus dans la région.

Distribution avec cagoules
Dans le cas de la distribution du Klansman à Bury et dans les environs, en juillet, l'enquête s'est éteinte, faute de preuves. «C'est à la Couronne d'évaluer la preuve mais ils ne nous ont pas dit qu'on en manquait», a rapporté l'agent McConnell au cours d'une entrevue, après le dépôt du rapport de la SQ.

Des trois personnes impliquées dans l'incident, deux portaient des cagoules. Le troisième individu, qui agissait en tant que chauffeur, a été identifié, de l'aveu même d'un enquêteur de la Sûreté du Québec.

Les témoins se sont-ils désistés? L'identification en cour est-elle impossible? Le substitut du procureur général à Sherbrooke, Me Michel Pinard, a refusé de donner les motifs l'empêchant de poursuivre cet individu, se limitant à invoquer la lourdeur du fardeau de la preuve dans les cas de propagande haineuse.

Mais tout laisse croire que le klaniste interpellé est considéré comme un simple exécutant et que l'on cherche plutôt à identifier les véritables responsables de la diffusion de cette propagande haineuse, les chefs de file. «Ça ne sert à rien de précipiter les choses, il faut agir avec discernement pour enrayer le phénomène à fond», a insisté Me Pinard.

Dans le cas numéro deux, les trois personnes accusées en vertu

de la loi fédérale de complot, d'importation illégale de matériel (le journal The Klansman) et de possession de ce matériel n'ont pas été poursuivies pour propagande haineuse par les instances provinciales, parce qu'elles ont été interceptées avant toute distribution.

Entendue récemment au Palais de justice de Sherbrooke, la cause n'a porté que sur l'aspect contrebande du délit et non sur le contenu du matériel. Aurait-il fallu que les agents fédéraux ferment les yeux sur cet incident pour prendre les protagonistes la main dans le sac? La question s'est posée.

Dossier difficile
«C'est sûr que le ministre Rémillard n'est pas satisfait de l'issue de ce dossier», indique Linda Dion, attachée de presse au cabinet du ministre de la Justice et procureur général du Québec, Gil Rémillard. «S'il n'y a pas d'accusation pour propagande haineuse, c'est que les critères au niveau du code criminel demandent des éléments de preuve qu'on n'a pas au dossier», poursuit Mme Dion. «C'est un problème juridique», tient-elle à préciser.

La question est prise au sérieux par les autorités judiciaires, a pour sa part assuré le responsable du dossier, Me Michel Pinard. Mais la prudence est de mise. Parce que justice serait loin d'être servie si les membres du KKK sortaient gagnants d'un procès où ils tenteraient de promouvoir leur cause. Le souci de ne pas donner de publicité au mouvement figure également parmi les préoccupations des

instances judiciaires.

Face à cet imbroglio juridique et à l'escalade de la violence inter-ethnique à Montréal, au cours des dernières semaines, des organismes de lutte contre le racisme dénoncent une fois de plus «le laxisme» des autorités policière et judiciaire. On dénote notamment le fait que Gil Rémillard, débordé par les questions constitutionnelles, ne puisse donner priorité aux problèmes causés par les groupes d'extrême-droite.

«Ça n'a plus aucun sens, on en a assez! Au ministère, on ne se rend pas compte de ce que c'est, pour un jeune Noir, de se faire attaquer par des skinheads. Ils n'en ont jamais rencontrés!...», témoigne Alain Dufour, président de la Ligue antifasciste mondiale (LAM), qui a lui-même été victime d'une agression par un groupe d'extrême-droite, en raison de son implication anti-raciste.

«Les recommandations, sur le plan juridique et social, qu'on fait aujourd'hui au ministère de la Justice ont été déposées, il y a 10 ans, par les participants d'un colloque sur le droit et les relations interraciales qui s'est tenu à Vancouver. J'ai trouvé le rapport de ce colloque sur des tablettes à Ottawa... Est-ce possible que rien n'ait avancé depuis ce temps-là? interroge M. Dufour, sans pouvoir dissimuler son exaspération.

À SUIVRE DEMAIN

Vers le sud	23 32	Barbade	27 30
Acapulco	23 24	Brownsville	21 29
Bermudes	18 28	Guadalajara	13 31
Daytona Beach	26 27	Honolulu	21 29
Guadeloupe	21 27	Kingston	27 32
La Havane	20 33	Los Angeles	17 21
Las Vegas	24 31	Merida	20 34
Mazatlan	12 24	Miami Beach	19 31
Mexico City	17 25	Nassau	22 29
Myrtle Beach	19 31	Palm Springs	23 37
Orlando	09 31	San Juan	27 29
Reno	19 27	Trinidad	29 34
Tampa	19 32		
West Palm Beach	19 32		

MUR: suite de UNE

tiel. «Le Québec a des opinions juridiques mais nous en avons d'autres. Ces opinions n'ont jamais été ratifiées par les tribunaux», a-t-il dit.

Régional
M. Bourassa a ouvert la porte à son collègue en mentionnant une autre solution possible: un nombre de sénateurs égal pour chacune des régions du pays au lieu d'un nombre égal pour chacune des provinces. «Nous sommes prêts à être ouverts sur cette question mais nous ne voulons pas que les droits historiques du Québec puissent être affectés», a dit M. Bourassa.

MINE: suite de UNE

Le chef syndical insiste sur la qualité des emplois en jeu. «Ce ne sont pas des postes précaires au salaire minimum», ironise-t-il. Selon la direction de la mine Jeffrey, le salaire moyen des travailleurs miniers d'Asbestos est de 20 \$ l'heure, soit 800 \$ pour une semaine normale de 40 heures.

«Généralement, on souhaite une diminution des heures de travail», analyse pour sa part Janvier Cliche de la CSN. «Il faut placer les choses dans leur contexte, précise toutefois le chef de la CSN en Estrie. Les employés de la mine ont déjà fait des sacrifices par le passé.»

Il reprend ainsi l'argument du président du Syndicat des travailleurs de l'amiante, Rodrigue Chartier: «Nous faisons des concessions depuis 1983». Les syndicats ont accepté par le passé un gel des salaires et ont investi dans le financement de l'entreprise.

«Si la direction veut embaucher d'autres travailleurs, qu'elle le fasse. On n'a rien contre ça. Mais on ne veut pas de la semaine de sept jours», explique M. Chartier.

L'expansion de la mine accuse six mois de retard. Les travaux de 115 millions \$ ont débuté en août 1991. Pour terminer comme prévu le développement en 1994, les travailleurs devront fournir un effort supplémentaire étant donné qu'ils refusent l'horaire sur sept jours au lieu de cinq.

M. Getty lui a répondu que les priorités de l'Alberta n'avaient pas changé: «On veut un Canada uni, qui comprend le Québec, mais on veut aussi un Sénat réformé de type «triple E», a-t-il répété. De plus, M. Getty a rejeté publiquement un Sénat axé sur les régions: «Nous croyons en l'égalité des provinces. Le Canada n'est pas un regroupement de régions, mais de provinces», a-t-il dit.

Bref, l'impasse demeure complète sur la question du Sénat, au point que le premier ministre Getty ne voit qu'une seule chance de s'en sortir: «On doit attendre, voir et continuer à travailler ensemble».

Les deux hommes ont tenté d'amoindrir leurs divergences en faisant valoir qu'il s'accordaient sur les autres conditions demandées par le Québec pour réintégrer la fédération canadienne.

«On s'entend sur 90 pour cent des sujets», a tenté de faire valoir le premier ministre québécois, en signalant notamment le fait que l'Alberta «appuie l'Accord du lac Meech».

De plus, M. Bourassa a joué de charme, faisant valoir ses longs liens d'amitié avec M. Getty et notamment au passage que les deux hommes avaient commencé leur carrière politique en même temps, au milieu des années 60.

Mais la réplique de M. Getty a été claire: «Je lui ai dit que l'Alberta était prête à se battre seule sur cette question». Mais M. Bourassa a alors ajouté qu'il ne «souhaitait plus jamais revoir une province être mise à l'écart d'une entente, comme ce fut le cas du Québec depuis 1982».

Hommage au Mérite estrien



Quatre photographes de presse de la région exposent quelques-unes de leurs oeuvres dans le hall du pavillon central de l'Université de Sherbrooke. Le président et éditeur de La Tribune, Jean-Guy Dubuc (à gauche), et le député André-J. Hamel (4e) ont félicité les quatre artistes: Perry Beaton, Stéphane Lemire, Christian Landry et Grant Siméon.



La Tribune rendait hommage lundi aux 12 premiers récipiendaires du Mérite estrien, une distinction accordée par le journal à des personnalités de la région qui s'illustrent de façon remarquable. Le président et éditeur de La Tribune, Jean-Guy Dubuc (2e à droite sur la photo) salue ici trois des lauréats: Aldée Cabana, recteur de l'Université de Sherbrooke, Diane Lamieau, présidente du Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel de Sherbrooke, ainsi que Pierre Goulet, président de l'Orchestre symphonique de Sherbrooke. Incidemment, La Tribune publiera un cahier spécial «Mérite estrien» lundi prochain, le 11 mai.

METEO

Montréal (PC)
Situation générale pour la province de Québec et la vallée de l'Outaouais émise par le centre météorologique du Québec d'Environnement Canada à 16 h 30 hier.

Une crête de haute pression dominera le temps sur le Québec au cours des prochains jours. Un dégauchement s'amorcera donc tôt ce soir sur la plupart des régions, sauf sur l'extrême sud du Québec, où des nuages persisteront.

Aujourd'hui, la masse d'air demeure instable et des nuages produisant des averses isolées se redévelopperont sur les régions du sud en après-midi.

Demain, du temps ensoleillé précédera presque partout au Québec. Un ennuage s'effectuera cependant sur le nord-ouest au cours de la journée.

Les températures seront encore sous les normales saisonnières, aujourd'hui, mais grimperont de quelques degrés, demain.

Estrie: ciel variable. Max. près de 11. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min. près de zéro.

Drummondville et Trois-Rivières: ensoleillé le matin. Ciel variable en après-midi. Max. près de 12. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min. près de 3.

Beauce et Québec: ensoleillé avec passages nuageux. Max. près de 10. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min. près de 1.

Abitibi et Témiscamingue: ensoleillé avec passages nuageux. Max. près de 10. Vents de 15 à 30 km/h. Demain: ennuage suivi de 40 pour cent de probabilités d'averses. Min. près de 2.

Réservoirs Cabonga et Gouin, Pontiac, Gatineau et Lièvre, Laurentides et La Tuque: ensoleillé avec passages nuageux. Max. près de 9. Demain: ennuage. Min. près de zéro.

Ottawa, Hull, Cornwall et Montréal: ciel variable. Max. près de 12. Risque de gel au sol. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min. près de 4.

Lac St-Jean, Saguenay et Réserve faunique des Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux. Max. près de 9. Demain: ennuage. Min. près de zéro.

Ste-Anne-des-Monts, Parc de la Gaspésie, Charlevoix, Rivière-du-Loup, Rimouski et Matapédia: ensoleillé avec passages nuageux. Max. de 5 à 7. Jeudi: ensoleillé avec passages nuageux. Min. près de zéro.

Gaspé et Parc Forillon: ensoleillé avec passages nuageux. Max. près de 5. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min. près de moins 2.

INDEX

Arts:	C-9
Bandes dessinées:	D-9
Décès:	C-8
Denis Messier en liberté:	D-10
Économie:	C-1
Éditorial:	A-10
Horoscope:	D-9
Info-Jeunesse:	D-11
Petites annonces:	C-3
Santé:	B-2
Sports:	D-1
Vivre:	B-4

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

ADMINISTRATION	Jean-Guy Dubuc Président et éditeur	Jean-Guy Farah Vice-président Finances et administration
RÉDACTION	Jacques Pronovost Rédacteur en chef Roch Bilodeau Chef éditorialiste-adjoint Denis Messier Directeur des pages sportives	Pierre-Yvon Bégin Directeur de l'information Maurice Cloutier Adjoint-chef nouvelles Stéphane Lavallée Chef de pupitre
PUBLICITÉ	Gilles Boisjoly Directeur	Véronique Trambly Directrice-adjointe
PRODUCTION	Alain Pelletier Directeur J. Jacques Delorme Chef des opérations	Gérard Pépín Adjoint Gaston Grenier Adjoint Benoit Côté Chef pressier
COMPTABILITÉ	André Corriveau Contrôleur	Julienne Poulin Gérante du crédit
TIRAGE	Pierre Dubois Directeur	André Cuesteau Adjoint au directeur
GÉRANTS DE DISTRICT	Pierre-Alain Dion Jacques Faucher Michèle Fournier Michel Lavoie Serge Nadeau	Claude Ouellet Gaston Pinard Jean-Charles Poulin Pierre Fournier Jocelyn Godbout
EXPÉDITION	Michel Doyon Gérant	ÉDIFICE André Jacques Responsable

Livraison à domicile:
— Camelots et camelots motorisés
Prix de vente suggéré incluant T.P.S. payée par le camelot: \$3.43
taxe de vente du Québec: 28
Coût à l'abonné: \$3.71

Envoi de publication:
Enregistrement No 1539
Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, seul endroit desservi par camelot et camelots motorisés: 1 an \$155.00, 6 mois \$81.00, 3 mois \$42.00, 1 mois \$22.00. Hors de notre territoire immédiat: 1 an \$210.00, 6 mois \$130.00, 3 mois \$85.00, 1 mois \$35.00. Aux États-Unis et autres pays: 1 an \$370.00, 6 mois \$210.00, 3 mois \$135.00, 1 mois \$55.00.

Ces prix excluent les taxes
«La Tribune» est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

LE GRAND MÉNAGE DU PRINTEMPS

CHARMES fait son grand ménage et vous invite à participer! Dans le cadre du Mois de l'environnement, venez participer au nettoyage des berges de la rivière Magog.

Quand? Le 9 mai, de 12 h à 16 h (en cas de pluie, l'activité est remise au 23 mai).

Comment? Vous devez vous inscrire en contactant la Corporation de gestion CHARMES au numéro 821-5893.

Condition d'admission? Vos bottes de caoutchouc!

Une invitation de:

Corporation de gestion CHARMES

En collaboration avec:
Ministère de l'Environnement du Québec
André J. Hamel, député de Sherbrooke à l'Assemblée nationale

La Tribune CHLT63AM Sports Tourigny

UNE AUTRE BONNE NOUVELLE DE LA TRIBUNE!
JUSQU'AU 31 AOÛT
LE SERVICE DES ANNONCES CLASSÉES PROLONGE SES HEURES
ET RECOIT VOS APPELS DU LUNDI AU JEUDI
DE 8 h 30 À 19 h 30
Commandez votre annonce avant 16 h 30: elle sera publiée le lendemain.
Commandez-la entre 16 h 30 et 19 h 30: elle sera publiée le surlendemain.

Notes que seules LES HEURES DU SERVICE TELEPHONIQUE SONT PROLONGÉES, nos bureaux demeurent toujours ouverts entre 8 h 30 et 16 h 30.
Pour une petite annonce qui fait un grand effet!

LES ANNONCES CLASSÉES
La Tribune
564-0999

LES ANNONCES CLASSÉES

Petites annonces

TOUR D'HORIZON

RÉSULTATS
Loto-Québec

loto-Québec Tirage du 92-05-05

JEU DES CARTES
POSITIONS
JEU 1: 5 4 R 2 R

ROULETTE
POSITIONS
JEU 2: 6 7 7 14 2

GRANDE ROUE
POSITIONS
JEU 3: 24 22 45

Banco Tirage du 92-05-05

9 12 15 18 23
24 25 30 31 32
40 41 42 46 48
49 62 64 69 70

Prochain tirage: 92-05-06
T.V.A. le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

La Fondation en environnement au banc des accusés

□ Les écologistes estiment que le groupe de gens d'affaires estriens n'a encore rien fait avec les fonds publics

Marco FORTIER Sherbrooke

Les groupes environnementaux de la région grincent des dents: ils accusent la Fondation québécoise en environnement, chapitre de l'Estrie, de ne pas avoir encore «rien fait» depuis sa création, voilà un an, même en raflant à elle seule plus de la moitié des dernières subventions fédérales allouées à l'Estrie.

La Fondation dit être en période de rodage et promet de démarrer d'ici un mois une vaste campagne de «consultation et de sensibilisation à l'environnement».

«C'est ridicule. Je n'en reviens pas», a dit un militant écologiste, sous le couvert de l'anonymat. Il résumait ainsi la pensée de plu-

sieurs groupes de défense de l'environnement contactés par La Tribune.

Tous les militants joints hier trouvent «mystérieux» que le chapitre estrien de la Fondation québécoise en environnement, fondé il y a plus d'un an, ne compte encore aucune réalisation à son actif. Sur tout avec la généreuse subvention que vient de récolter l'organisme.

«On ne les voit pas souvent», ont dit plusieurs environnementalistes, en allusion aux représentants de la Fondation.

Plus de la moitié des fonds

Le mois dernier, la Fondation a récolté une subvention de 188 000 \$ pour six mois. C'est plus de la moitié des 358 000 \$ distribués en vertu du programme «Partenaires

en environnement» du ministre fédéral de l'Environnement et député de Sherbrooke, Jean Charest.

Trois autres groupes environnementaux se sont partagés le reste des subventions, pour des montants qui varient entre 30 000 \$ et 100 000 \$ (sur trois ans). Les subventions seront consacrées à des programmes de recyclage des déchets et du papier, ainsi qu'au compostage.

La Fondation québécoise en environnement, chapitre de l'Estrie, projette pour sa part de consulter la population — et les groupes spécialisés — pour connaître les «enjeux majeurs» en environnement. Une campagne de sensibilisation dans les médias devrait suivre, notamment.

La Fondation a déniché des

commandites totalisant 400 000 \$ de Cogeco, Télémedia et du ministre de l'Environnement du Québec (MENVU).

«Nous prévoyons démarrer la consultation au plus tard d'ici six semaines, pour ensuite mettre en branle notre campagne de communication avant la fin de l'année», assure le président régional de la Fondation québécoise en environnement, Guy Fouquet. Ce dernier est aussi vice-président du Groupe SM, une firme de Sherbrooke spécialisée dans la gestion de l'environnement.

«Enjeux» déjà connus

«On les connaît depuis longtemps, les enjeux environnementaux de la région», s'insurgent les habitués du milieu. «La Fondation

va venir chercher l'information dans nos groupes, pour ensuite faire une campagne dans les médias et récolter tout le mérite.»

On reproche à la Fondation québécoise en environnement de «répéter» le travail des autres groupes de pression. «C'est du doublement des tâches», a soutenu un écologiste contacté hier.

«Notre mission est complémentaire à celle des autres groupes», dit Guy Fouquet. La Fondation a les «moyens» de faire connaître le message des groupes écologistes, dit-il. «On a de la facilité à aller chercher de l'argent. On doit travailler avec les groupes qui possèdent des expertises précises sur l'environnement.»

La Fondation québécoise en environnement, chapitre de l'Estrie,

est née l'année dernière. Il s'agit d'une «branche» autonome de la maison-mère de Montréal, que dirige Louis-Paul Allard. La Fondation de l'Estrie est composée exclusivement de gens d'affaires, et ne possède pas une expertise proprement dite en environnement.

Jusqu'à maintenant, l'organisme a tenu un souper-bénéfice, dont aucun groupe environnemental n'a encore bénéficié des profits. L'actif de la Fondation en Estrie s'élève à 10 000 \$.

Son but est d'amasser des fonds en vue d'investir dans «l'éducation» de la population envers la cause écologique. «Nous avons une crédibilité auprès de la population. Aux groupes environnementaux d'en profiter», dit Guy Fouquet.

Un déficit de 414 385 \$ à Rock Forest qui n'existe pas

□ Une procédure comptable explique le manque à gagner

Pierre SÉVIGNY Rock Forest

Les contribuables de la Ville de Rock Forest peuvent respirer à l'aise même si le rapport financier de l'année 1991 démontre un déficit de 414 385 \$, contrairement à un surplus annoncé de quelque 50 000 \$.

Le trésorier de la municipalité, Michel Therriault, affirme que ce déficit n'est pas réel et qu'il s'explique uniquement par l'application de règles administratives inhérentes à la normalisation de la comptabilité municipale.

M. Therriault aurait dû budgétiser toutes les dépenses se rapportant au projet de construction du nouvel hôtel de ville et du garage municipal à l'intérieur de l'exercice financier 1991, même si les déboursés s'échelonnent, dans la réalité, au cours des années 1991 et 1992.

Ce qu'il n'a pas fait.

Il a plutôt comptabilisé les déboursés réels du projet, effectués en 1991, avant de les inscrire dans le bilan de 1991 et reporté les autres dépenses dans les prévisions budgétaires 1992. Ce qu'il n'aurait pas dû faire.

Ainsi, le rapport financier 1991 tient compte de toutes les dépenses du projet, même celles qui seront déboursées en 1992 et qui sont contenues dans les prévisions budgétaires 1992 de sorte que, finalement, l'administration municipale de Rock Forest n'est pas au prise avec un nouveau déficit...

D'ailleurs, M. Therriault rappelle que les mesures nécessaires ont été prises pour éliminer le déficit accumulé de 205 105 \$ au 31 décembre 1990 et l'impact des dossiers juridiques en litige de 512 722 \$ par l'imposition d'une taxe foncière spéciale de 0,152 \$ du 100 \$

d'évaluation imposable. En outre, les résidents du secteur ARRFI devront déboursier un montant additionnel pour combler l'excédent du coût des travaux d'aqueduc et d'égout.

Surplus anticipé

D'autre part, le trésorier anticipe un surplus pour l'année 1992, «à moins d'imprévus extraordinaires». Le tiers de l'année financière est déjà écoulé et il précise que les prévisions budgétaires sont respectées. «Nous devrions terminer l'année 1992 avec un surplus que je ne peux actuellement chiffrer.»

M. Therriault fait preuve d'une grande prudence, étant conscient du fait que les contribuables de Rock Forest ont dû faire face à une hausse moyenne de taxes de 38 pour cent cette année, après avoir dû absorber une taxe spéciale en 1990 pour effacer un déficit de 1,7 million \$.



Profs et étudiants dans la rue

Pendant que de nombreux syndiqués de la CEQ participaient à du piquetage symbolique, hier, en Estrie et au Québec, plus d'une centaine d'étudiants de Sherbrooke entreprenaient une marche qui les a conduits de la rue Parc au Champ de Mars, en passant par les rues King et Belvédère, avec arrêt devant l'école St-Michel et devant l'édifice gouvernemental de la rue Belvédère Nord, hier. Les syndiqués de la CEQ manifestaient leur mécontentement devant le non-respect, par Québec, de l'entente salariale prévoyant une augmentation de 3 pour cent en juillet et les collégiens s'objectaient aux coupures en éducation et à l'éventuelle imposition de frais de scolarité au collégial.

La moitié des municipalités privées de transport adapté

□ Toutefois, une étude indique que près de 80 % de la population handicapée en Estrie est maintenant desservie

Sherbrooke (DD)

Près de 80 pour cent de la population handicapée de la région de l'Estrie est desservie par le transport adapté, mais la moitié des municipalités demeurent toujours privées de ce type de service.

Telle est l'une des constatations d'une volumineuse étude de marché sur le transport adapté en Estrie, présentée hier matin en conférence de presse par la Table de concertation en transport adapté.

«Depuis dix ans, les gens ont appris à utiliser le transport en commun et à vaquer à des occupations qu'ils avaient délaissées, d'où l'augmentation de la clientèle. Il va maintenant falloir penser à de nouvelles façons d'offrir le service au 20 pour cent de ceux qui ne sont pas desservis», déclare Maurice Richard, porte-parole de la Table.

L'étude, réalisée au coût de 20 000 \$, a été financée par la Corporation métropolitaine de transport Sherbrooke (CMTS), l'Office des personnes handicapées du Qué-

bec, le Conseil régional de la santé et des services sociaux de l'Estrie, ainsi que le ministère des Transports.

Elle démontre notamment que 62 municipalités de l'Estrie offrent le transport adapté à leur population handicapée, tandis que 61 ne le font pas.

Il s'agit en majorité de localités de moins de 4000 personnes.

De 1983 à 1991, le nombre d'usagers du transport adapté a augmenté de 104 pour cent et le nombre de déplacements de 121 pour

cent pour l'ensemble de l'Estrie.

Sur le seul réseau de la CMTS, la clientèle a doublé durant cette période, passant de 546 à 1150 usagers en 1991.

La contribution financière du MTQ a cependant fléchi depuis 1983.

«En regardant l'évolution de la part relative des revenus pour l'ensemble des organismes de transport adapté, on note que le MTQ a vu sa part chuter au cours de cette période, passant de 74,5 pour cent en 1983 à 67,7 pour cent des dépenses

en 1991. Il est à noter que ces pourcentages sont fortement influencés par la part relative de la CMTS sur le territoire. Ce fléchissement de la part du MTQ a été absorbé en totalité par les municipalités, car la part relative des clients est demeurée stable à 6,7 pour cent. Ainsi, les municipalités ont vu la part relative de leur contribution passer de 17,2 pour cent en 1983 à 25,5 pour cent en 1991», notent les auteurs de l'étude.

Ceux-ci constatent par ailleurs l'absence de transport adapté entre

les MRC du territoire, mais ne formulent aucune recommandation.

Ils suggèrent toutefois de cibler davantage les établissements générateurs de déplacements sur l'ensemble du territoire (...).

France Coutu, du Regroupement des usagers du transport en adapté, espère quant à elle que la reconnaissance par le ministère de la Santé et des Services sociaux de l'importance du transport adapté permettra d'harmoniser les politiques en ce domaine et de débloquer des fonds additionnels.

L'affichage du numéro connaît un succès fou

□ Les 3000 appareils téléphoniques Vista disponibles à Sherbrooke se sont envolés dans le temps de le dire

Gilles FISETTE Sherbrooke

Les nouveaux services de gestion des appels de Bell Canada, notamment celui de l'affichage en vertu duquel un appareil peut révéler le numéro de téléphone de celui qui appelle, connaissent un succès qui dépassent les prévisions. Au point même où la demande excède l'offre et qu'il y a présentement pénurie pour le modèle bas de gamme.

Ainsi, rapporte le directeur du service à la clientèle, Michel Couture, le nouveau service d'affichage est offert depuis le 14 février, à Sherbrooke, à la suite des changements technologiques apportés à la centrale. Depuis cette date, un abonné sherbrookoise peut acquérir un appareil téléphonique capable d'afficher le numéro de téléphone de celui qui l'appelle.

Bell Canada dispose de deux types d'appareil doté d'un afficheur: le Vista et le Maestro, le second étant un appareil de plus haute gamme. Or, trois semaines après la mise en vente, quelque 3000 appareils Vista avaient trouvé preneurs, à la Téléboutique de Sherbrooke.

Une fois ces stocks épuisés, la liste d'attente n'a pas cessé de s'allonger. Si bien que, poursuit M. Couture, Bell Canada a cessé de recevoir les demandes et s'est plutôt concentré à satisfaire ces gens.

«La liste d'attente a été épuisée à la fin d'avril. Mais même si la liste est épuisée, Bell Canada ne prend plus de nouvelles commandes pour un Vista puisqu'elle désire d'abord reconstituer ses stocks... Il faudra attendre l'automne avant de pouvoir revoir cet appareil sur le marché.»

Toutefois, les clients peuvent toujours se rabattre sur le Maestro qui, lui, plus dispendieux, a été moins en demande.

L'affichage n'est disponible que

dans les territoires desservis par la haute technologie. L'affichage ne fonctionne, également, que si la personne qui appelle le fait à partir d'un territoire desservi par une cen-

trale dotée de cette haute technologie. Ainsi, par exemple, un abonné sherbrookoise recevant un appel d'un abonné de Windsor ne verra pas le numéro de celui qui appelle puisque Windsor ne relève pas d'une centrale téléphonique dotée d'une telle technologie.

Autres services

Les trois autres récents services de gestion des appels sont accessibles à tous les abonnés, même à ceux ne possédant pas d'appareil Vista ou Maestro. Ils sont également accessibles autant aux abonnés disposant d'un appareil «touch

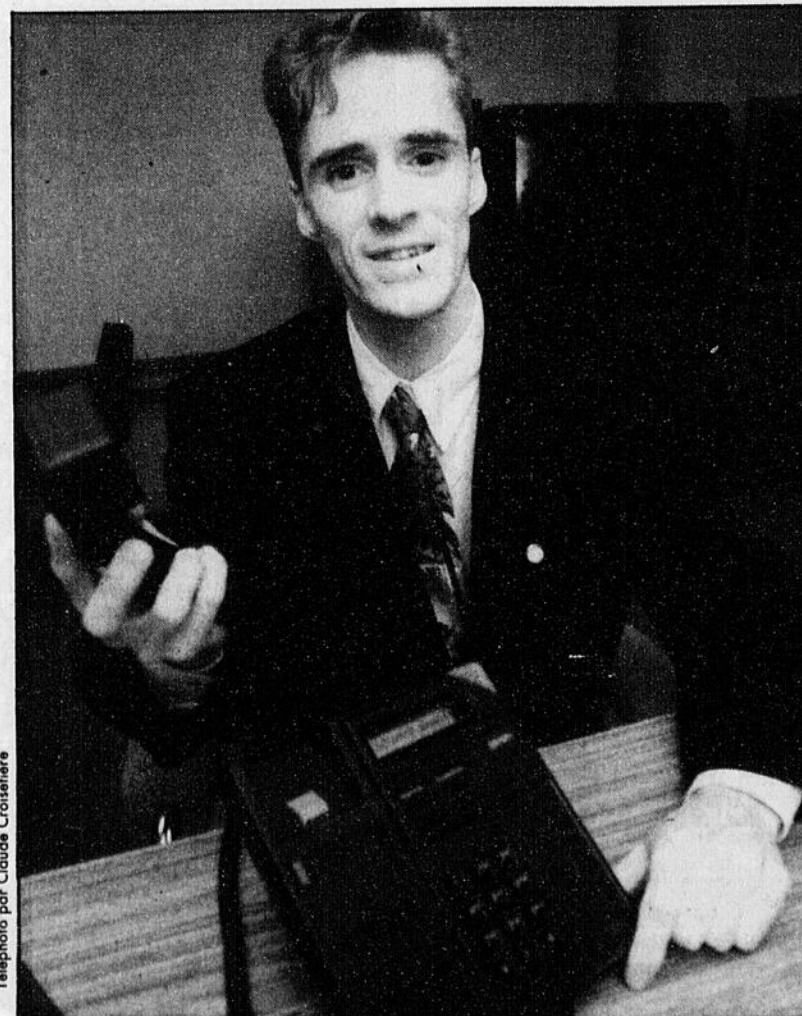
tone» qu'à ceux possédant un appareil à cadran. Ces services ne sont pas gratuits. Ils sont sujets à des tarifs mensuels.

Ces services sont le sélecteur (élimine les appels indésirables en excluant les appels provenant de 12 numéros de téléphone choisis par l'abonné), le mémorisateur (garde en mémoire le dernier appel fait ou reçu et permet la recomposition automatique de cet appel) et le dépisteur (permet l'enregistrement chez Bell Canada du numéro de l'auteur d'un appel importun).

D'autres services seront bientôt

offerts dans les grands centres urbains. Sherbrooke pourrait en profiter dans les mois suivants. Ces services sont, par exemple, le répondeur automatique ou service de répondre directement à la centrale téléphonique; l'affichage non seulement du numéro de téléphone mais aussi du nom de l'abonné qui appelle.

«Le nombre des services à la clientèle est appelé à croître rapidement grâce à la technologie. Le téléphone de l'an 2000 sera fort différent de celui d'aujourd'hui», promet M. Couture.



Le directeur du service à la clientèle de Bell pour la région, Michel Couture, fait la démonstration des services que procure un appareil Maestro.

L'ACEF et la Ligue des droits applaudissent aux restrictions

Sherbrooke (GF)

L'ACEF de l'Estrie et la Ligue des droits et libertés ont accueilli avec satisfaction la décision du CRTC d'imposer des restrictions à l'affichage du numéro de téléphone de celui qui appelle.

Selon une décision rendue publique lundi, un abonné pourra demander à sa compagnie de téléphone de préserver son anonymat lorsqu'il fait un appel et la compagnie sera obligée d'y donner satisfaction, sans frais.

Selon l'ACEF et la ligue, le CRTC vient ainsi reconnaître que le service d'affichage de Bell Canada «dans sa forme actuelle, por-

te atteinte à la protection de la vie privée».

Ces organismes estiment aussi que «ces services de gestion des appels ne sont que les premiers de toute une gamme de nouveaux services qui risquent aussi d'affecter les droits à la vie privée des abonnés. C'est pourquoi les gouvernements, via les législations et les organismes de réglementation tels que le CRTC et la Régie des télécommunications du Québec, devraient instaurer des procédures et des méthodes d'analyse afin de pouvoir prendre en compte ces enjeux (mécanisme d'évaluation sociale des technologies, expérimentation incluant des dimensions autres que techniques et économiques, etc...). Les citoyens et les or-

ganisations qui les représentent ne devraient plus avoir à multiplier les campagnes publiques et les recours réglementaires et judiciaires simplement pour faire reconnaître les enjeux».

Quant aux autres services de gestion d'appels présentement offerts, ces deux organismes déclarent d'abord que le sélecteur (blocage de réception de certains appels indésirables) devrait être offert gratuitement à tous les abonnés et non pas seulement, comme le décide le CRTC, aux maisons d'hébergement.

Ils auraient également aimé que le service dépisteur (enregistrement à la centrale téléphonique des appels importuns) fasse l'objet d'une tarification fondée sur l'usage réel afin d'en accroître l'accessibilité.

La police est-elle prête à affronter des émeutes en Estrie?

Sherbrooke

Dans les années 50, le joueur étoile Maurice «Rocket» Richard est suspendu en pleine série éliminatoire: c'est l'émeute dans la métropole. En 1990, les Mohawks

dressent leurs batteries à Oka, ce qui déclenche une des pires crises de violence et de société de l'ère moderne au Québec. En 1992, des relations raciales extrêmement tendues entre gens d'ethnies différentes ont viré sens dessus dessous une mégapole comme Los Angeles et fait vibrer les fondations d'une ca-

pitale canadienne, Toronto...

Sherbrooke et l'Estrie sont-elles à l'abri de ces explosions de violence presque inopinées, levées comme un cyclone dévastateur et surtout, les corps policiers sont-ils équipés pour y faire face?

La question n'a pas décontenancé MM. Serge Fournier, relation-

niste à la Police municipale de Sherbrooke, et Tom McConnell, responsable des Affaires publiques à la Sûreté du Québec de l'Estrie.

Mais elle les a surpris un peu. Imaginer une telle violence, comme celle de Los Angeles ou de Toronto, déferler sur l'Estrie, une région de services où la communauté est fondamentalement paisible! On n'arrive pas à le faire. Seules les métropoles et les mégapoles semblent pouvoir engendrer de tels monstres de violence.

Mais...

Est-on prêt?

«Est-on prêt à faire face à un raz de marée de violence, à une situation comme celle vécue à Los Angeles? Sûrement pas», dira M. Fournier. «Même Los Angeles a dû recevoir l'aide de la garde nationale. Nous aussi, nous regarderions autour de nous pour obtenir de l'aide, la SQ, la GRC et pourquoi pas l'armée. Il y a des interventions pour le contrôle des foules, des participants à une manifestation mais si jamais, à titre d'exemple, tous les étudiants des écoles secondaires, du Collège et de l'Université de Sherbrooke descendaient dans les rues en même temps et que le tout dégénérât en violence, il faudrait recevoir de l'aide de l'extérieur», a-t-il ajouté.

Si on ne compte pas en Estrie d'unité d'ordre public comme c'est le cas à Toronto, la Sûreté du Québec de l'Estrie compte sur une unité d'urgence qui lui est propre et entraînée à intervenir justement dans les situations d'urgence.

«La SQ a planifié divers scénarios d'intervention pour les situa-

tions d'urgence pouvant aller de la manifestation un peu agressive à la presque émeute. Si jamais une situation prenait de l'ampleur, en l'espace de 90 minutes, nous pourrions compter sur le renfort de 200 hommes. Évidemment si, vous voyez comme il y en a des si, ça débordait de tous les côtés, il y aurait des demandes d'assistance», soulignera M. McConnell.

Quant aux relations avec la communauté multi-culturelle et la police, le policier Serge Fournier les qualifie de bonnes.

Affirmer que tout est parfait serait mentir mais entre une volonté de dialoguer et celle d'en venir aux coups, il y a une marge rassurante de sécurité sur laquelle l'Estrie peut compter.

FAITS DIVERS

Un collectionneur d'armes

Sherbrooke (psj) — Grâce à la collaboration d'un témoin, les policiers municipaux de Sherbrooke ont intercepté un promeneur qui déambulait les bras chargés d'armes, rue Bowen Sud, non loin des limites de Sherbrooke et d'Ascot, en toute fin de soirée lundi.

Quand les patrouilleurs ont repéré le suspect, il n'avait pas de carabine dans les mains; il les avait seulement camouflées derrière un muret de ciment.

Les six armes à feu, selon les informations recueillies, provenaient d'un vol avec effraction perpétré le jour même à Ascot.

L'adolescent de 17 ans a été confié aux enquêteurs de Métro Police Ascot-Lennoxville pour complément d'enquête.

Blessures graves

Le conducteur d'une camionnette a subi de graves blessures hier, vers 5 h 30, route 143, à l'entrée du chemin Goshen, dans les limites de Windsor.

Il s'agit de M. René St-Martin, âgé de 26 ans, domicilié à Omerville.

Un semi-remorque roulait à très basse vitesse dans le but d'amorcer un virage. La manoeuvre aurait passé inaperçue aux yeux du conducteur de la camionnette à cause d'un vallon.

La camionnette s'est littéralement engouffrée sous le semi-remorque.

Pour attachements

Dans les minutes qui ont suivi une plainte pour attachements sexuels à l'endroit de deux adolescentes, les policiers municipaux ont appréhendé un suspect en fin de soirée lundi.

Les délits ont été commis à l'endroit de deux passantes.

Le suspect, un homme de 32 ans, a été appréhendé secteur Aberdeen et Wellington, dans le centre-ville, puis écroué pour la balance de la nuit en vue de sa comparution, hier, au palais de justice de Sherbrooke.

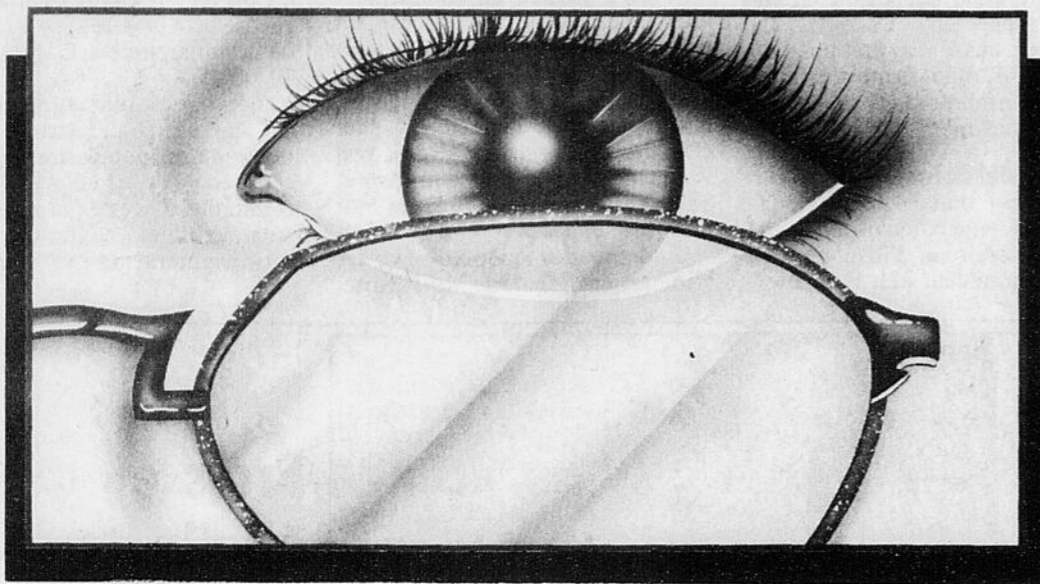
Un mois... «drab»

Pour exprimer leur état d'âme ou encore leur commentaire face à une oeuvre d'art ou à un travail de rénovation où une peinture difficilement qualifiable a été utilisée, certains emploieront le mot «drab», couleur plus ou moins définie, presque synonyme d'ennui!

Le même mot pourrait être utilisé pour décrire le mois d'avril, météorologiquement parlant.

Les données fournies par M. Marcel Saumure, du bureau d'Environnement Canada, à Sherbrooke, font état d'une moyenne générale des températures de 3 degrés Celsius (normale, 3,6), de pluie totalisant 36 millimètres (normale, 55,5), de neige avec des accumulations totales de 24,8 centimètres (normale, 23,4) et un ensoleillement de 172 heures (normale, 167,5).

Plus normal que ça, c'est quasiment anormal!



Invitation spéciale:

JOURNÉE SILHOUETTE

- ◆ QUAND? Le jeudi 7 mai 1992, de 13 h 30 à 21 h 00.
- ◆ La Clinique d'optométrie Pierre Vallée vous invite à rencontrer M. François Leduc qui vous présentera la collection 1992 de montures SILHOUETTE.
- ◆ À l'achat d'une monture SILHOUETTE avec prescription, nous appliquerons **gratuitement** le traitement antireflet. Cette offre est en vigueur jusqu'au 31 mai 1992. Un goûter sera servi sur place à partir de 16 h 00. Nous vous attendons.

Silhouette AIMER PORTER DES LUNETTES

CLINIQUE D'OPTOMETRIE
PIERRE VALLÉE
4777, boul. Bourque, bureau 100
Rock Forest (Québec) - (819) 564-8282

41149

LE SEUIL
SERVICE D'AIDE AUX HOMMES EN DIFFICULTÉ DE COUPLES
821-2420

38737

J'AI DEUX PERSONNALITÉS L'UNE, BERLINE L'AUTRE, SPORTIVE

Mais une voiture me suffit amplement... fouguese à la campagne, c'est presque une légende en ville!

CINQ ANS Avec les prix du 5^e anniversaire, la VIGOR ne reste pas longtemps en place, même chez le concessionnaire.



VIGOR 92, MODÈLE CC254

25 555\$*

... ET VOICI LE CHOIX DE CADEAUX

- AILERON ARRIÈRE • TRANSMISSION AUTOMATIQUE
- LECTEUR DE DISQUES COMPACTS • PURIFICATEUR D'AIR
- SYSTÈME D'ALARME



L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES ACURA DU QUÉBEC

* TRANSPORT ET TAXES EN SUS, SUR MODÈLES EN STOCK LIVRÉS AVANT LE 31 MAI 1992. CETTE OFFRE NE PEUT PAS ÊTRE JUMELÉE À AUCUNE AUTRE.

VIGOR

PRECISION ACURA

4900, Boul. Bourque
Rock Forest
564-8909

41150

Lire La Tribune n'a jamais été aussi excitant

3000 points offerts cette semaine dans

La Tribune

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:
17439878
Sinon, composez sans frais, le
1-800-563-8688

CLUB Multi points

31010



LES FINALISTES AUX PRIX D'EXCELLENCE

CATÉGORIE MICRO ENTREPRISE
INFOSCAN LTÉE (GRAPHISCAN)
TECHNIQUE DESIGN DE L'ESTRIE INC.

CATÉGORIE PETITE ENTREPRISE
J. R. LEFEVRE INC.
GROUPEMENT FORESTIER COOPÉRATIF ST-FRANÇOIS

CATÉGORIE MOYENNE ENTREPRISE
HAYES-DANA INC.
EKA NOBEL CANADA INC.

LES RÉCIPIENDAIRES SERONT PROCLAMÉS LORS DU «GALA RECONNAISSANCE ESTRIE» LE 8 MAI PROCHAIN À PARTIR DE 18 HEURES. AU THÉÂTRE GRANADA DE SHERBROOKE.

Optima



Commission de formation professionnelle de la main-d'oeuvre Région d'Estrie
CFP

41122

Poursuite de 90 000 \$ pour un garçonnet mordu au visage

Sherbrooke

Plusieurs poursuites civiles ont été intentées dernièrement pour des incidents impliquant des chiens survenus dans la région et même à l'extérieur.

L'une d'elles concerne une réclamation de 90 000 \$ logée par une femme de Windsor parce que son fils, âgé de huit ans, a été mordu par un chien berger allemand sous les yeux de sa soeur, de 11 ans.

Cet épisode est survenu le 3 août dernier sur une ferme de St-Dominique, comté de Bagot, où leur père les avait amenés en visite.

Mme Sylvie Garand demande une compensation de 60 000 \$ pour son fils Jean-François Bourgault, 20 000 \$ pour sa fille et 10 000 \$ pour les inconvénients qu'elle a elle-même subis à cause de cela.

Sa procédure a été inscrite par l'intermédiaire de Me Jean-Claude Boutin en Cour supérieure de St-François contre M. Jean-Luc Beauregard.

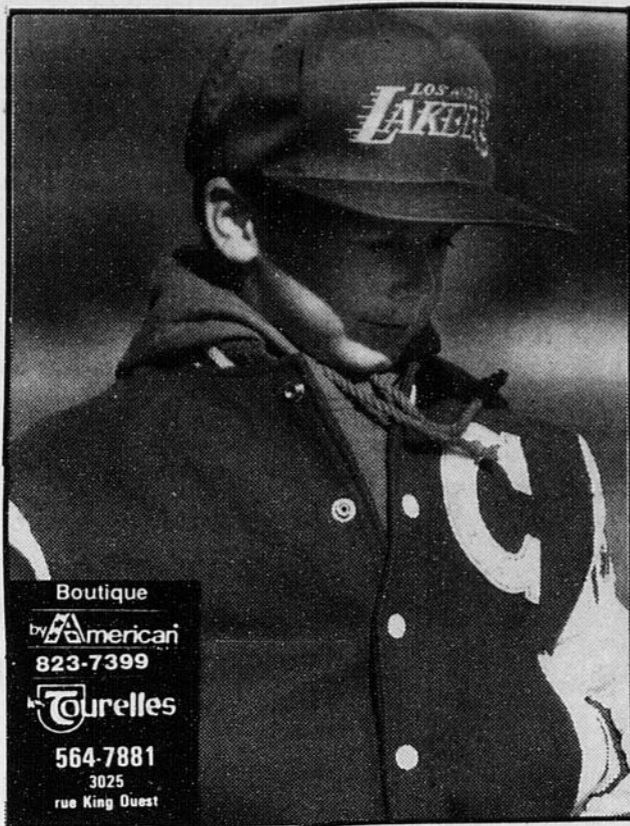
Selon la requête, ce jour-là, Jean-François était assis à côté du chien et le flattait avec douceur.

L'animal a soudainement mordu le garçonnet au visage en lui causant des blessures à la joue, au nez et à la lèvre, qui ont nécessité des soins au Centre hospitalier Honoré Mercier, à St-Hyacinthe.

Myriam a pour sa part subi un choc en voyant son frère se faire attaquer par le chien.

Les enfants devront subir des traitements à cause des séquelles laissées par cet incident.

Les demandeurs tiennent M. Beauregard responsable de cet accident parce qu'il est le propriétaire de ce berger allemand, devait savoir que cet animal était dangereux et n'a pas exercé de surveillance adéquate, selon les motifs allégués par Me Boutin.



Boutique
by American
823-7399
Tourelles
564-7881
3025
rue King Ouest

SOLDE 30%

sur une sélection
de manteaux de printemps.

concept mode
clément
0-20 ans

Dur d'oreille? Voici le téléphone Clarity

Enfin un téléphone conçu tout spécialement pour les malentendants



- * Volume d'écoute réglable
- * Amplificateur intégré
- * Touches à gros chiffres lumineux faciles à lire
- * Sonnerie à haute intensité
- * Clignotant lumineux pour annoncer un appel
- * Mémoire de 10 numéros
- * 3 numéros d'urgence
- * Recomposition automatique

POUR LA FETE DES MERES... UN CADEAU QUI FAIT PARLER!

EN VENTE CHEZ **BETAVOX** 740 Galt ouest, suite 100, Sherbrooke.

Le centre d'aides pour malentendants
566-5425

DU NOUVEAU
BIENTÔT...
À SHERBROOKE...

L'ÉVÉNEMENT... FORMAT FAMILIAL

À L'ARÉNA DE COATICOOK
LES 8, 9, 10 MAI 1992
PLUS DE 30 EXPOSANTS SUR PLACE

HORAIRE DES ACTIVITÉS

Vendredi le 8 mai:	15 h 00	Spectacle de clowns avec Les Marchands de Rêves	16 h 30	Tirage prix de présence		
19 h 00	Ouverture et visite des kiosques	15 h 15	Suite du spectacle «Découvertes à 16 h 30 Jeunesses»	17 h 00	Fermeture	
21 h 00	Ouverture officielle	16 h 30	Tirage au sort des gagnants Découvertes Jeunesses	Dimanche le 10 mai		
21 h 30	Événement «Rock 92» danse à 1 h 00 pour tous avec les plus grands noms du rock	17 h 00	Fermeture des kiosques	19 h 00	Ouverture de l'aréna	
Samedi le 9 mai:	12 h 00	Ouverture et visite des kiosques	19 h 00	Ouverture des kiosques	20 h 00	Bingo
13 h 00	Conte (présenté par la bibliothèque de Coaticook)	20 h 00	Danse «Format familial» avec le groupe Synapse	23 h 00	Fermeture	
13 h 30	Spectacle de clowns avec Les Marchands de Rêves	Dimanche le 10 mai:	12 h 00	Ouverture et visite des kiosques	** Le dimanche 10 mai, des fleurs seront remises à toutes les mamans qui se présenteront à l'Événement format familial.	
13 h 45	Spectacle «Découvertes à 15 h 00 Jeunesses»	13 h 00	Événement «Honneur aux menteurs»	à 16 h 00	Jeu inspiré de la célèbre émission «DéTECTEURS de mensonges».	

Tous les profits seront versés pour les Championnats canadiens de baseball senior



Les Armatures Coaticook Inc.

VENTE ET SERVICE

Moteurs, génératrices, contrôles, AC/DC
Réusinage de démarreurs et alternateurs

(819) 849-9131



- Représentant pour pompes et adoucisseurs d'eau.
- Représentant pour portes et fenêtres

Tracteurs à pelouse, tondeuses, articles de location, articles de jardin.

coopérative agricole

Pensionnat de Compton

150, route 147 Nord
Compton (Québec)
JOB 110
(819) 835-9503

Le Pensionnat de Compton est avant tout une école primaire privée offrant le service de résidence à la semaine. 150 garçons et filles vivent notre encadrement dans un environnement «champêtre».

NOUVEAU!

RESTAURANT
DRAGON DORÉ BUFFET

Cuisine chinoise et canadienne

Réservez tôt pour les Fêtes des Mères
Buffet midi et soir

7, St-Jacques Sud, Coaticook
849-6300

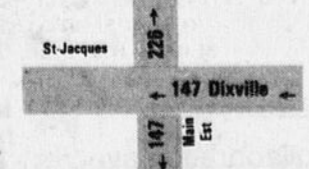
(Coin Main Est, 2e plancher)

Ouvert 7 jours par semaine

LICENCE COMPLÈTE

Commandes pour apporter

Prix sujets à changement sans préavis.



Venez nous voir sur place!

C.P. 40 COATICOOK J1A 2S8
(819) 849-4988



Chantal Therrien, Marcel Gauette
MARCHÉ GAUETTE-TERRIEN
25, rue Wellington
Coaticook (Québec)
J1A 2H6
(819) 849-9191

Venez déguster nos fruits exotiques
Surprises pour les enfants

PÉPINIÈRE DE PRODUCTION

DENIS BERNIER Enr.

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL



Service de design plantation et taille

Chevalier Grand Mérite Ordre du Mérite Agricole (Édition 1991)

Venez visiter et voir la différence chez un producteur.

4837, Ch. Ste-Catherine, Rock Forest — 864-6749
Route 216, à 6 km de l'Université, direction Katevale.

OUVERT 7 JOURS/SEMAINE

Dimanche 10 mai
Une fête des mères mémorable au Delta Sherbrooke

Un somptueux Brunch avec animation musicale et service de garderie

Au Grand Salon Sherbrooke

De 11 h 00 à 14 h 30
6 personnes et plus

Le MURVILLE

2 services
À 11 h 00 & 13 h 00
5 personnes et moins

Buffet en soirée

Le MURVILLE

De 17 h 00 à 21 h 00
François Jasmin au piano

Les prix:
Adultes 18⁵⁰\$
3ème âge 14⁵⁰\$
Taxes et service en sus

5 à 12 ans 10⁵⁰\$
Moins de 5 ans gratuit

Prix de présence pour les mamans

Delta Sherbrooke 822-1989
Delta Hôtels et centres de villégiature
Poste 873

LE CAMP C.L.I.C.,
un camp d'été de jour où les jeunes apprennent l'anglais en s'amusant

DES ACTIVITÉS DIVERTISSANTES
UN PROGRAMME ÉDUCATIF
UN APPRENTISSAGE INESTIMABLE
UN ÉTÉ INOUBLIABLE
DES VACANCES ABORDABLES
HÂTEZ-VOUS!



Des programmes d'anglais éducatifs à la mesure des 4 à 15 ans qui développent chez eux le goût et l'habileté à parler l'anglais.

Du 29 juin au 21 août
Une formule idéale pour apprendre l'anglais en s'amusant.

CAMP DE JOUR
4 semaines consécutives (minimum 1 semaine, maximum 8 semaines)
De 8 h 30 à 16 h 30, lundi au vendredi.
Réduction intéressante sur inscription avant le 15 mai.

ATELIERS DE GROUPE
• demi-journées ou journées complètes
• horaires au choix
• dates au choix

CENTRE DE LANGUES INTERNATIONALES

CHARPENTIER

20, rue Bryant
Pour information et inscription
COMPOSEZ C.L.I.C.
822-2542

PERMIS DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION: CP0614

Les activités de sensibilisation au tourisme ne manqueront pas

François PICHETTE

Sherbrooke

La Semaine nationale de sensibilisation au tourisme sera soulignée, du 11 au 17 mai prochain, par une programmation d'activités des plus diverses s'adressant à toute la po-

pulation, des plus jeunes aux plus vieux.

La Société de développement de la région sherbrookoise-Tourisme dévoilait, hier, la programmation de cette semaine avec la participation de quatre personnages représentant les différentes clientèles vi-

sées par les activités offertes.

D'abord, Louis le chauffeur d'autobus expliquait que lui, ses confrères, et tout le personnel dit de «première ligne» (chauffeurs de taxi, pompistes, policiers, employés des secteurs de l'hôtellerie et de la restauration), représentaient certes des intervenants fort importants dans le processus d'accueil des touristes et congressistes de passage dans la région.

C'est pourquoi il les a invités à venir le rencontrer à un 5 à 7, le 14

mai prochain, dans un bar de la ville. Les intervenants présents pourront mettre à l'épreuve leurs connaissances en matière de tourisme régional à travers des jeux et activités diverses.

Il a également invité toute la population à embarquer à bord d'un autobus de la CMTS qui prendra le départ dans une municipalité différente, chaque soir de la semaine, à 18 h 30. Les tours se feront sous le signe de l'humour grâce à la participation de six comédiens de la

troupe de théâtre de l'école secondaire Le Ber.

Sophie, une charmante étudiante de 6e année(?), est ensuite venue parler du concours de journalisme auquel participent actuellement les jeunes de son âge de cinq écoles primaires de la région. Ils ont écrit une carte postale à leur cousin Maxime, de Chicoutimi, l'invitant à venir les visiter cet été en lui décrivant les charmes de la région.

Hélène, la collaboratrice, a pour sa part invité toutes les personnes actives de près ou de loin dans le domaine touristique à venir participer à un «Beach party» à la piscine du pavillon Universtie, le mercredi 13 mai, à compter de 19 h 30.

Finalement, Isabelle la serveuse a

lancé un défi aux 4000 travailleurs de l'industrie de l'hôtellerie et de la restauration de la région. En effet, pour une deuxième année consécutive, ils pourront prendre part, le 17 mai prochain à 14 h, sur la rue Wellington sud, à la course des filles et garçons de table et tenter de détrôner le champion de l'année dernière, Yannick Thibault.

D'autres activités sont au programme, notamment une journée des musées, le 17 mai, au cours de laquelle tous les musées de la région seront accessibles gratuitement. Un publi-reportage sera bientôt distribué dans 30 000 domiciles de la région pour informer la population des dates, heures et lieux de toutes les activités offertes.

52 Photos de Qualité

Offre à durée limitée de studio de photographie SEARS

2-8x10, 3-5x7, 15 grandeur portefeuille et 32 micro-photos

Seulement **14⁹⁵\$**

Le prix comprend un dépôt de 2 \$ payable au moment de la séance. Photos sur fonds traditionnels. Frais de 2 \$ de plus pour chaque personne supplémentaire dans l'offre spéciale. Fond blanc et fond noir, vignettes et autres effets spéciaux ne sont pas disponibles dans l'offre spéciale. Nous choisissons les poses. Possibilité de crédit. Ne peut être combinée à aucune autre offre. Aucune valeur monétaire. Sears Canada Inc. Coupon en vigueur jusqu'au 6 juin 1992. *grandeur approximative

Les adultes et les familles sont les bienvenus.

Également disponibles: photos de passeport couleur instantanées et service de copie ou de restauration.

Les studios sont situés dans la plupart des magasins Sears.

SEARS
Vous en avez pour votre argent... et plus!

Photos imprimées au Canada

M.C. Marque de commerce dont l'usage est autorisé au Canada 39739

PRÉSENTEZ CE COUPON AU MOMENT DE LA SÉANCE

Lire La Tribune n'a jamais été aussi excitant

3000 points offerts cette semaine dans

La Tribune

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant: **75320852**
Sinon, composez sans frais, le **1-800-563-8688**

CLUB Multi points

31010

GAGNANTE DU "MÉRITE ARGENT" DÉCERNÉ PAR LE CLUB EXCELLENCE



Récemment à Montréal, Mme Majo Thibault de la Boutique Le Cache Pot recevait le "Mérite Argent" décerné par le Club Excellence. Attribué aux détaillants qui, par la cohérence de leurs achats, l'exploitation maximale de leur magasin, le service à la clientèle, ont contribué à faire grandir le secteur du commerce au détail. Ce prix est une reconnaissance du travail soutenu de Mme Thibault. Nous voyons ici Mme Majo Thibault recevant son prix des mains de M. J. Mercier, président de l'Association.

40871

Le plaignant prétend que 54 000 \$ ont disparu lors de la perquisition

Sherbrooke

Le juge Jean-Louis Pélouquin de la Cour supérieure a pris en délibéré une requête de M. Noël Houle visant à forcer des policiers à inscrire à un rapport de perquisition un montant de 54 000 \$ qu'il ne retrouve plus chez lui.

Plus d'une douzaine d'intervenants de la SQ et de la police de Sherbrooke, à la recherche de stupéfiants et de d'autres objets, se sont rendus à son appartement le 23 janvier pour exécuter deux mandats.

M. Houle soutient que les 53 billets de 1000 \$ et les 10 billets de 100 \$ étaient contenus dans un sac en plastique laissé sur une table de nuit dans sa chambre.

Bien qu'il était prestataire d'aide sociale, il a expliqué que 30 000 \$ provenaient d'un emprunt à M. Michel Aubé en novembre, 10 000 \$ de la vente d'un immeuble en juin et 10 000 \$ d'un terrain en octobre.

M. Houle affirme que l'argent n'était plus dans son appartement quand il y est revenu après sa libération trois jours plus tard.

L'agent nommé dans l'un des mandats et le responsable de la perquisition, M. Paul Godbout, a témoigné que les policiers sont intervenus vers 6 h du matin et que la fouille s'est terminée à 14 h 30 après une vérification faite par un chien pisteur.

M. Houle a été arrêté dans une chambre et ses vêtements se trouvaient dans une autre, où il y avait deux personnes.

M. Godbout a saisi dans le pantalon de M. Houle une somme de 1200 \$ et quatre sachets contenant un quart de gramme de cocaïne dans sa chemise avant de lui remettre ses vêtements pour son transfert au poste, tel qu'il apparaît au rapport des pièces à conviction.

M. Godbout a commencé deux heures plus tard la fouille de l'autre chambre, mais n'a pas vu les 54 000 \$ que M. Houle prétend avoir laissés la veille sur sa table de nuit. Personne ne lui en a parlé non plus.

Une enquête policière est présentement en cours au sujet de cette affaire, a-t-il révélé.

Me Jean-Pierre Rancourt a plaidé au nom de Houle que la police avait la responsabilité de cette perquisition.

Pour Me Guy Roy, le tribunal ne peut faire ajouter au procès-verbal de la saisie un montant que la police n'a pas vu et dont la provenance lui apparaît déçue.

La Ville dit non tout en ayant l'air de dire oui, selon le RCS

Sherbrooke (DD)

La population sherbrookoise n'aura pas droit à la télédiffusion des séances du conseil municipal. La majorité des élus se disent en faveur de ce service, mais ils refusent de voir la Ville déboursier pour celui-ci, au grand dam du Regroupement des citoyens et citoyennes de Sherbrooke (RCS).

«En ayant l'air d'être pour, on trouve un moyen de faire en sorte que ça ne se réalise pas», a commenté d'un ton amer le conseiller du RCS, Serge Paquin, à l'issue d'un vote où tous les élus à l'exception des deux conseillers du RCS se sont prononcés pour le principe de la télédiffusion, mais «à la condition que les coûts ne soient pas à la charge de la Ville».

Or Vidéotron refuse de fournir ce service gratuitement et offre à la Ville de télédiffuser les assemblées du conseil municipal moyennant des frais annuels de 4000 \$ et l'achat de 45 000 \$ d'équipement.

Le RCS, qui demandait la télédiffusion depuis son arrivée à l'Hôtel de ville, a voté contre la proposition parce qu'il n'accepte pas la condition contenue dans celle-ci. Invité à expliquer la décision des élus, le maire Paul Gervais a fait valoir que les citoyens «n'ont pas à payer» pour la télédiffusion, ajoutant que la Ville n'a pas les moyens de consacrer quelques dizaines de milliers de dollars à ce projet.

Invité à dire si l'argument financier ne sert pas plutôt d'excuse facile aux élus, M. Gervais répond par la négative.

«Non! Pourquoi on financerait Vidéotron au lieu de Télé-7 ou d'un autre télédiffuseur? On peut même se demander si ça ne fait pas partie du mandat de la télé communautaire», dit-il.



HÔTEL LE BARON

Sherbrooke

2 Excellents

Brunchs musicaux pour mieux vous servir

10⁹⁵\$ Salle d'Armes

Potage
Bar à pain
12 variétés de salades
8 variétés de viandes froides et pâtes maison
Oeufs, bacon, saucisses
Fèves au lard, oreilles de "crisse"
Poulet B.B.Q.
Jambon à l'érable
Table de desserts

14⁹⁵\$ Salle Le Chevalier

Saumon Bellevue (pièce montée)
Variétés de fromages
Jambon et "Côte de boeuf" tran-chés sur place (la variété du brunch à 10⁹⁵\$ est également incluse)

Le tout agrémenté d'une atmosphère musicale

Buffet du soir 10⁹⁵\$

Potage
12 variétés de salades
8 variétés de viandes froides et pâtes maison
Saumon Bellevue (pièce montée)

Variété de fromages
6 plats chauds
Pomme de terre et légumes
Table de desserts

CADEAU-SURPRISE TOUTE LA JOURNÉE POUR TOUTES LES MAMANS

Nouveau Buffet du midi du lundi au vendredi

Chaud ou froid avec côte de boeuf au jus **6⁹⁵/\$⁹⁵**



Surveillez l'ouverture de la clinique santé

3200, rue King Ouest, Sherbrooke, 346-3941

«Avec sa formule d'enseignement coopératif permettant des stages pratiques en milieu de travail, l'Institut de Technologie Eastern Townships fait figure de pionnier!

Depuis deux ans, la grande majorité de nos finissants et finissantes ont trouvé du travail au terme de leur formation. Voilà des résultats qui démontrent bien qu'avec une formation adéquate, on peut faire sa place sur le marché du travail!»

M. Daniel Janidlo, Institut de Technologie Eastern Townships.



INSTITUT DE TECHNOLOGIE



C.P. 5002
Lennoxville (Québec)
J1M 1Z9

Informez-vous! **563-JOBS**
Nous acceptons les frais d'appel



TRAVAILLER Ça s'apprend

41279

SUPER MARCHÉ AUX PUCES

AU PROFIT DE MOISSON ESTRIE

DIMANCHE LE 17 MAI 1992
9 H À 18 H

AU CENTRE EXPO SHERBROOKE
300, rue Parc (voisin du Palais des sports)

Entreprises commerciales et organismes communautaires
Contactez-nous pour réserver un emplacement.



MOISSON ESTRIE
la banque alimentaire
1490, rue Labonville, Fleurimont
821-4611

Participez le 17 mai en achetant des articles qui vous seront utiles.
Participez avant le 17 mai en donnant des articles qui ne vous sont plus utiles.
Vous pouvez les apporter à

MOISSON ESTRIE
à partir du 1er mai du lundi au samedi, entre 9 h et 16 h
ou au CENTRE EXPO SHERBROOKE
le 15 mai entre midi et 18 h
et le 16 mai entre 9 h et 20 h.

En collaboration avec

La Tribune

41036

Ambulance Stanstead: 3 municipalités sur 4 appuient le CRSSS

Gilles DALLAIRE Villes frontalières

Trois municipalités desservies par Ambulance Stanstead ont donné leur appui à une proposition faite conjointement par le député d'Orford, M. Robert Benoît, et le Conseil régional de la santé et des services sociaux de l'Estrie pour trancher le litige suscité par la procédure qu'a suivie cette coopérative lors de l'embauche de quatre techniciens ambulanciers.

Ambulance Stanstead, dont sont sociétaires les municipalités de Stanstead, Rock Island, Beebe, Stanstead-Est et Ogden, a justifié son choix par l'ancienneté, l'expérience et la disponibilité de ces techniciens ambulanciers.

Le bien-fondé de l'évaluation que le conseil d'administration de la coopérative, dont le président est le maire d'Ogden, M. Philip Wood, a faite est mis en doute par M. Florent Jacques, un des trois techniciens ambulanciers dont les services n'ont pas été retenus. Sans crier ouvertement à la discrimination linguistique, M. Jacques se dit

forcé de constater qu'Ambulance Stanstead a embauché seulement des techniciens ambulanciers de langue anglaise et que l'un d'eux, M. David Emslie, est à l'emploi de la coopérative depuis beaucoup moins longtemps que lui.

Un des techniciens ambulanciers embauchés, M. Peter Béasse, s'inscrit en faux contre cette allégation, affirmant que sa famille est originaire du Pas-de-Calais, qu'il y a 100 ans cette année qu'elle est établie au Canada et qu'il est aussi à l'aise en français qu'en anglais. Quant à M. Wood, il soutient que le choix du conseil d'administration n'a aucunement été influencé par des considérations d'ordre linguistique.

Recommandations

M. Benoît et le Conseil régional de la santé et des services sociaux de l'Estrie ont suggéré que les sept techniciens ambulanciers que la coopérative employait avant la controverse subissent un examen de premiers soins sous la surveillance de professeurs en soins d'urgence du Collège de Sherbrooke et que chacun d'eux donne son point de vue sur les critères d'ancienneté et d'expérience lors d'une entrevue d'une durée d'une heure qu'il aura avec les membres d'un comité neutre. Ils ont aussi recommandé que les techniciens ambulanciers qui postuleront les postes soient bilingues et résident dans une des municipalités desservies par Ambulance Stanstead.

Toutes ces conditions ont été jugées acceptables par Beebe et Stanstead, Rock Island, où les conseillers Paul Goodsell et Albert Parent ont rejeté la formule suggérée et où le conseiller Hendrick Stremelaar, un des quatre techniciens ambulanciers choisis par la coopérative, s'est abstenu de voter, les a acceptées sous réserve que les techniciens ambulanciers que la coopérative embauchera ne soient pas tenus de résider dans une des municipalités desservies et que le poids

relatif de certains autres critères soit différent de celui qu'ont suggéré M. Benoît et le Conseil régional de la santé et des services sociaux de l'Estrie.

De son côté, Ogden a choisi de faire confiance au conseil d'administration d'Ambulance Stanstead. Quant au conseil municipal de Stanstead-Est, il prendra position

lors de la séance qu'il tiendra ce soir.

Le conseil d'administration de la coopérative, dont le nombre des membres a récemment été porté de

cinq à 13, prendra connaissance de la position des municipalités lors d'une séance extraordinaire qu'il tiendra à l'hôtel de ville de Rock Island demain soir.

La SQ enquête à la suite des trois coups de feu à Bishopton

Bishopton (YR)

Un limier du détachement de Weedon de la Sûreté du Québec a ouvert une enquête, en fin d'après-midi, hier, à la suite des trois coups de feu qu'un épicer excédé, M. Roger Nadeau, aurait tiré en l'air, afin de faire fuir des malfaiteurs qui tentaient de cambrioler son établissement.

Le responsable de l'information à la division de l'Estrie de la Sûreté du Québec, l'agent Tom McConnell, a confirmé la nouvelle hier et il devrait être en mesure de pouvoir communiquer plus d'informations sur cette affaire, en matinée, aujourd'hui. L'agent McConnell s'interroge à savoir si les coups de feu étaient vraiment nécessaires.

Les vols par effraction sont particulièrement nombreux dans le secteur de Bishopton, et les commerçants entendent s'organiser pour se protéger eux-mêmes. Seulement au cours de la dernière fin de semaine, les malfaiteurs ont commis des vols au garage Philicien Breton et au bar salon de Laurent Bourque, en plus de tenter d'entrer à l'épicerie de M. Nadeau.

Les marchands soutiennent que la police ne peut être partout et ils entendent prendre les grands moyens pour empêcher les voleurs de les dévaliser.

Omerville réduit son déficit à 23 315 \$

Omerville

Le surplus de 23 231 \$ qui, après affectation de 41 056 \$ au fonds des dépenses en immobilisations, a couronné l'exercice financier terminé le 31 décembre dernier a permis à Omerville de réduire son déficit accumulé à 23 315 \$.

Les recettes, fournies principalement par l'impôt foncier, se sont élevées à 815 970 \$. Quant aux dépenses, elles se sont élevées à 751 683 \$.

Même si la date limite du 15 avril fixée par le ministère des Affaires municipales pour le dépôt des états financiers des municipalités a été dépassée, avec la permission de ce ministère, c'est la première fois depuis quelques années qu'Omerville dépose ses états financiers si à bonne heure.

Des CL-215 dans le ciel de la région

Sherbrooke

Plusieurs personnes ont vu, ces derniers jours, des CL-215, les avions-citernes pour lutter contre les feux de forêt, sillonner le ciel de la région.

Il n'y avait heureusement pas de feu de forêt en activité dans la région. Il s'agissait plutôt d'exercices qu'effectuaient les pilotes au lac Memphrémagog en prévision d'un été qui finira bien par arriver!

DU NOUVEAU BIENTÔT... À SHERBROOKE...

LIQUIDATION DES MANUFACTURIERS

VENTE de LUNETTES ÉPARGNEZ JUSQU'À 75% SUR CHAQUE MONTURE à l'achat de lunettes de prescription. incluant

Optique Laurentienne

- SILHOUETTE
- CHARLIE CHAPLIN
- POLO
- BANZAI
- GUCCI
- CERINI
- LIZ CLAIBORNE
- HIGH CLASS
- CARA
- VIVALDI
- ST-HONORÉ
- DA VINCI

CARREFOUR DE L'ESTRIE Sherbrooke 563-4431

* Cette offre se termine le 30 mai 92.

LA SEMAINE DE L'ARBRE ET DES FORÊTS

3 AU 9 MAI 1992



La forêt est une richesse inestimable qui donne de l'emploi à des milliers de personnes en Estrie. Tous ces gens ont à coeur la santé de nos arbres et mettent leurs **super** talents et leur ingéniosité au profit du renouvellement continu de cette ressource. C'est pourquoi, de **super** efforts ont été investis ces dernières années dans différents programmes de régénération et de reboisement. En fait, tout a été mis en oeuvre afin que nos **super** enfants puissent bénéficier à leur tour de ce patrimoine naturel à perpétuer.



L'ASSOCIATION DES INDUSTRIES FORESTIÈRES DU QUÉBEC



Aménagement forestier coopératif St-François inc.
Aménagement forestier et agricole des Sommets inc.
Aménagement forestier coopératif de Wolfe inc.
Aménagement forestier et agricole des Appalaches inc.

Ordre des ingénieurs forestiers du Québec
section estrie

Fonds d'aménagement forestier de l'Estrie
SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DE L'ESTRIE (UPA)

La Corporation de développement des Bois-Francs en a assez de subir les parties de balle de Québec

Pierre MAILHOT

Victoriaville

La Corporation de développement communautaire des Bois-Francs (CDCBF) entend défendre

chèrement sa peau à la Biennale socio-économique du 15 mai à Drummondville.

Pointée du doigt par certains ministères comme étant un organisme trop social ou trop économique, la

CDCBF se voit encore confiner aujourd'hui dans un «no mans'land» et elle n'apprécie guère. Cela ne l'enchanté guère aussi d'aller se faire reconnaître à toutes les années pour obtenir son pécule. Le prési-

dent de la CDCBF, Claude Lapointe, considère qu'après huit ans d'existence, l'organisme n'a plus rien d'une expérience pilote.

Seulement de la reconnaissance

La corporation des Bois-Francs, qui chapeaute 54 organismes, vise donc un plan triennal. «On aimerait qu'ils s'entendent une fois pour toute et qu'ils arrêtent de se tirer la balle d'un ministère à l'autre. Notre organisme a eu beaucoup de reconnaissance mais il faut penser aussi au financement», clame le président Lapointe.

À la Biennale, la CDCBF demande d'abord d'éliminer le trou financier de 35 000 \$ créé par une diminution de l'aide du Conseil du Trésor pour l'année se terminant le 31 mars dernier. L'organisme des Bois-Francs demande également un financement garanti pour trois ans pour son infrastructure de base de la part du gouvernement du Québec, soit 65 000 \$ la première année, 70 000 \$ la deuxième et 72 500 \$ la troisième.

Regroupement des Wotton: une nouvelle étape franchie avec le double avis de motion

Pierre SÉVIGNY

Sherbrooke

Le projet de regroupement entre les corporations municipales du Canton de Wotton et du Village de Wottonville vient de franchir une autre étape alors que les membres des deux conseils municipaux ont présenté des avis de motion respectifs pour annoncer l'adoption prochaine d'un règlement décrétant la présentation d'une demande de regroupement du territoire.

Par la présentation de ces avis, les élus des deux localités manifestent ainsi leur volonté de poursuivre les démarches entreprises il y a un an.

Une analyse préparée par le ministère des Affaires municipales démontre que le regroupement en 1992 aurait favorisé une légère baisse de la charge fiscale des contribuables des deux localités concernées par le projet.

Plusieurs dossiers communs

Cette volonté de regroupement ne constitue pas une surprise du fait que les deux corporations gèrent déjà en commun plusieurs dossiers importants, notamment le service de la protection contre les incendies, les loisirs, le centre communautaire, l'entretien de la voirie locale en hiver de même que l'administration municipale qui est regroupée depuis novembre dernier.

Jusqu'à présent, aucune opposition systématique ne s'est manifestée dans la nouvelle municipalité de Wotton qui regroupera 1630 citoyens.

Les deux règlements inhérents à la présentation d'une demande de regroupement du territoire devraient être adoptés lors des réunions régulières des deux conseils municipaux, le lundi 1er juin prochain.

Souignons

LA FÊTE DES MÈRES

Pilon

SHERBROOKE
268, King ouest
565-9944

DRUMMONDVILLE
400, boul. St-Joseph
474-3222

TOUT UN MONDE
DE PAPETERIE
TOUT PRÈS
DE CHEZ VOUS!

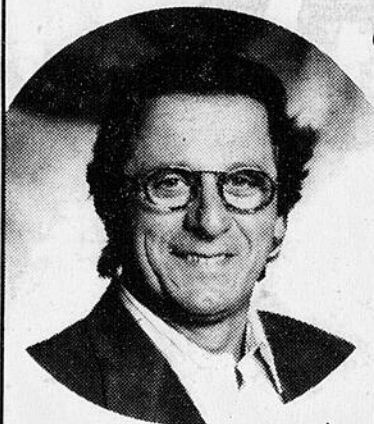
15% DE RABAIS
SUR MARCHANDISE SÉLECTIONNÉE

FAITES-LUI PLAISIR!
NOS MAGNIFIQUES ENSEMBLES
DE PAPETERIE DE FANTAISIE
AINSI QUE PLUMES, CRAYONS
ET STYLOS DE LUXE VOUS SONT
OFFERTS À 15% DE RÉDUCTION.
VOICI UNE BELLE OCCASION...

CROSS
PARKER
SHEAFFER.
WATERMAN

OFFRE VALIDE JUSQU'AU 9 MAI 1992

**ON ME DEMANDE SOUVENT
COMMENT
LUNETTERIE NEW LOOK
PEUT OFFRIR
2 PAIRES DE LUNETTES COMPLÈTES,
VERRES ET MONTURES,
POUR LE PRIX D'UNE.**



C'est très simple: en évitant les intermédiaires.

La plus importante enseigne québécoise de l'optique importe et distribue elle-même tous ses produits et possède ses propres laboratoires et centres de traitement de lentilles.

Le 2 pour 1 s'applique sur tous les produits sans exception, incluant les plus grandes marques exclusives.

Examens de la vue sur place par des optométristes.

Nous acceptons également les prescriptions de l'extérieur.

La T.P.S. ne s'applique pas à l'achat de lunettes sur prescription.



SHERBROOKE
Galeries Quatre-Saisons
565-3632

Carrefour de l'Estrie
822-4747

DRUMMONDVILLE
Les Promenades Drummondville
478-4171

ST-HYACINTHE
1280, des Cascades Ouest
774-7188

ÉGALEMENT À

MONTRÉAL
LAVAL
POINTE-CLAIRE
GREENFIELD PARK

ROSEMONT
QUÉBEC
SAINTE-FOY
LÉVIS

TROIS-RIVIÈRES
CHICOUTIMI
RIMOUSKI
GATINEAU

38697

Nous avons rencontré un autre couple par téléphone.

«Oui, maintenant que Granada offre son service de location à Sherbrooke, on profite du duo télé/magnétoscope. En appelant au **823-7049**, on met du piquant dans notre vie de couple!»

Granada offre un service de haute fidélité. Vous pouvez enfin louer des produits électroniques de qualité... sans vous compliquer la vie!

Granada est branchée: nous sommes vraiment les experts en location d'appareils audio et vidéo.

Vous êtes donc sûr de recevoir en tout temps le service professionnel qui répondra le mieux à vos attentes.

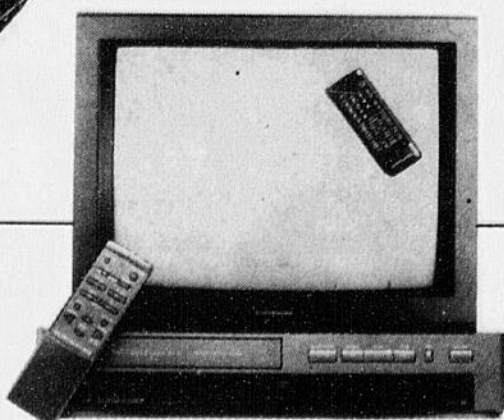
Voici notre promesse:

- Livraison et installation gratuites le jour même.
- Appareils de marques Sony, Hitachi, Panasonic, Electrohome, Mitsubishi, etc.
- Service gratuit de réparation à domicile le jour même.
- Appareils de courtoisie.
- Politique de remboursement inconditionnel dans les 30 jours.
- Possibilité de changer vos appareils loués pour de l'équipement supérieur.



Louez avec option d'achat un ensemble télé/magnétoscope presque neuf.

À PARTIR DE
29⁹⁰
PAR MOIS



GRANADA
Vous êtes en bonne compagnie.

* Selon un contrat d'au moins 12 mois, pour un modèle différent du modèle illustré. Taxes en sus. Aucun dépôt requis. Les quantités et la durée de cette offre sont limitées.

Cuir Cuir Cuir Cuir Cuir Cuir Cuir

SUPER VENTE

Liquidation

**BLOUSON
EN CUIR
D'AGNEAU**

149\$



2995\$

**JUPE EN
SUÈDE**

**PANTALON
DE SUÈDE**

79\$

SPÉCIAL MOTO	
ROCKER PERFECTO	159\$
JACKETS MOTO	300* 175\$
PANTALONS MOTO	212* 150\$
GANTS MOTO	48* 30\$

ATTENTION N'ACHETEZ PAS N'IMPORTE OÙ!
Le seul endroit pour se procurer les cuirs, c'est dans une maison sérieuse établie depuis 9 ans. C'est votre seule garantie.

LA MAISON

De

Leiz

(vêtements)



**5382
Kennedy Sud
Rock Forest
864-4323**

Cuir Cuir Cuir Cuir Cuir Cuir Cuir

Éditorial

Jean-Guy Dubuc, Président et Éditeur

Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

Roch Bilodeau, Éditorialiste-adjoint

Racisme et justice

Roch BILODEAU

Les événements de Los Angeles, ça pouvait sembler bien loin de nous; bon nombre de Canadiens se disaient sans doute que ce genre de violence massive, sur fond de tensions raciales, était particulier aux grands centres urbains des États-Unis. Rappel brutal à la réalité: Toronto vient de vivre des moments presque aussi graves, et rien ne permet de croire que d'autres villes canadiennes en sont à l'abri. Non, car le problème semble partout le même, ici comme chez nos voisins du sud: un profond sentiment d'injustice chez la communauté noire.

Dans le cas de Los Angeles, ce sentiment est nettement fondé. Quand on voit le film-vidéo de l'arrestation de Rodney King, quand on voit avec quelle brutalité les policiers ont agi, il est en effet impossible de s'expliquer leur acquittement. On comprend donc que la communauté noire américaine soit furieuse face à un système judiciaire qui semble avoir sciemment fermé les yeux devant l'évidence.

C'est beaucoup plus difficile de comprendre en quoi ces émeutes violentes peuvent servir la cause d'une meilleure justice. Car cette violence est aussi injuste que celle qu'on veut dénoncer; elle atteint des citoyens qui n'ont absolument rien à voir avec le comportement des forces policières ou avec le fonctionnement des appareils juridiques. Ce sont des révoltes aveugles qui risquent de contribuer davantage à accroître le racisme qu'à le combattre.

Bien sûr, les manifestants de Toronto pouvaient prétendre qu'ils avaient un motif supplémentaire de colère: samedi dernier, un Noir a été abattu par un policier torontois. Sans cet incident, la protestation se serait peut-être déroulée dans le calme comme prévu. Mais il ne faut pas tout confondre.

D'accord, le verdict du jury californien semble totalement injuste. Reste qu'en matière d'intervention policière et de justice, les généralisations sont bien dangereuses, tout simplement parce que chaque cas est différent et qu'il doit être jugé comme tel. Bref, l'accusation de racisme peut devenir beaucoup trop facile quand les émotions l'emportent sur l'analyse rationnelle des faits.

Le cas de Toronto peut servir d'exemple. Le Noir qui fut abattu était soupçonné de trafic de drogue. Alors, la seule question est de savoir si les policiers auraient agi de manière semblable dans des circonstances identiques en présence d'un Blanc. Tant qu'une enquête n'aura pas répondu à cette question, il n'y a aucune relation à établir entre ce cas et celui de Rodney King. Sinon, aussi bien conclure immédiatement qu'un criminel devrait être traité différemment en fonction de la couleur de sa peau. Or, c'est précisément le contraire que réclament les communautés noires: une justice qui serait la même pour tous.

Il n'y a pas de solution miracle. Mais les Noirs seraient certainement rassurés s'ils retrouvaient un plus grand nombre d'entre eux chez les policiers, les juges, les jurés, les avocats, entre autres. Pour y parvenir, toutefois, il leur faudrait forcément avoir une meilleure formation, améliorer leur situation économique, bref, s'intégrer véritablement à la société qui les entoure.

Aux États-Unis, plusieurs observateurs concluent maintenant à l'échec de l'intégration. Au Canada, il ne faudrait pas attendre que les tensions deviennent insurmontables.

Non à 52 jobs

Jacques PRONOVOST

Les syndiqués de la J.M. Asbestos viennent de faire un pied de nez aux leaders syndicaux du Québec. Les Gerald Larose et Fernand Daoust ont encore beaucoup de pain sur la planche. Avant de convaincre patrons et politiciens de leur volonté de concertation, ils devront convaincre, à la base, leurs travailleurs.

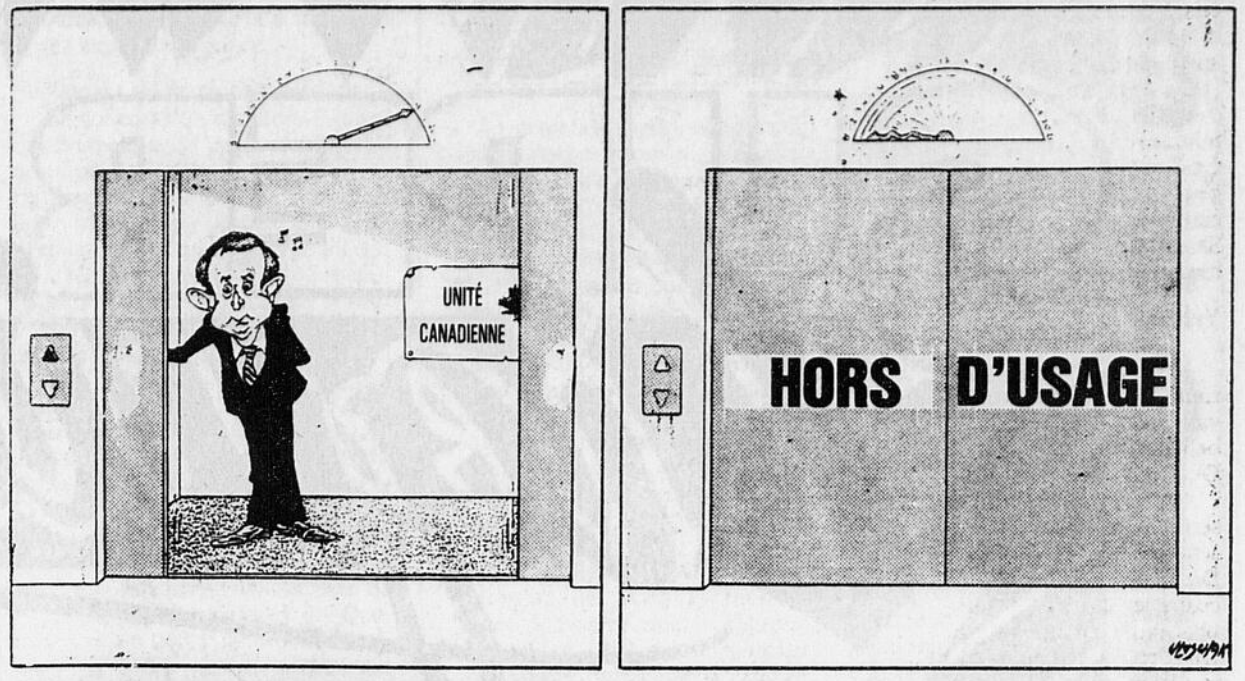
La décision des travailleurs miniers d'Asbestos est l'exemple frappant que le discours est souvent loin de la réalité. Pendant que les leaders des syndicats prêchent pour la création d'emploi, le changement des mentalités, l'adaptation aux nouvelles nécessités, les travailleurs d'Asbestos ont décidé de se battre pour faire du temps supplémentaire au détriment de la création de 52 emplois par leur entreprise. La région d'Asbestos a pourtant bien besoin que 52 chômeurs se trouvent une niche.

Qui plus est, ce que proposent les travailleurs de J.M. Asbestos, c'est de faire du temps supplémentaire les week-ends pour les 24 à 30 prochains mois. Ils jugent qu'il n'aurait pas été moins coûteux pour l'entreprise d'accorder le travail aux employés actuels en temps supplémentaire que d'en embaucher de nouveaux. Cela aurait pourtant été déjà excellent que l'entreprise, pour laquelle ils travaillent, puisse couper ses coûts en embauchant de nouveaux travailleurs sans rien leur enlever individuellement. L'industrie de l'amiante a bien besoin de réduire ses coûts pour être encore plus compétitive. L'effet aurait été double si des gens sans emploi avaient pu en bénéficier.

On peut comprendre que les travailleurs voient la manne sous leurs yeux et décident de se l'approprier. Qui n'aimerait pas en avoir un peu plus aujourd'hui qu'hier? C'est pourtant là le problème actuellement: tout pour soi, rien pour l'autre. On aura beau avoir négocié des conventions en réduisant encore et encore le temps de travail sous le principe de la société des loisirs, si c'était pour grossir encore nos poches en tentant de faire aujourd'hui en temps supplémentaire ce qu'on faisait hier par du temps simple, c'était malhonnête. Et aujourd'hui c'est égoïste.

Les travailleurs de J.M. Asbestos ne sont pas les seuls dans leur cas. Regardons-nous tous le nombril. Qui dans son entreprise ne cherche pas à en amasser un peu plus que prévu? Et tant pis si en bout de ligne un jeune ne peut gagner ni expérience ni salaire.

Oui, il y a encore beaucoup de chemin à faire!



TRIBUNE LIBRE

Valeurs de partage

M. Jean-Guy Dubuc, Président, La Tribune

Estrienne «pure laine» et très attachée à notre coin de pays, j'ai été très touchée de recevoir le Mérite Estrien pour avril 92, en reconnaissance de ma contribution à la vie de notre belle région. Je désire vous en remercier ainsi que les membres de votre comité de sélection.

La mise sur pied et le maintien des services de la Grande Table n'auraient pu être possibles sans la collaboration et l'implication constante du personnel de la Grande Table, des membres du conseil d'administration, des bénévoles et des organismes impliqués dans le milieu tel Caritas, Moisson Estrie,

le RAME, le Service de la Pastorale sociale, le CLSC-SOC et le service budgétaire populaire. Je profite de l'occasion pour leur rendre hommage. Je remercie aussi toutes les personnes, les commerces et les organismes qui nous soutiennent par des dons soit en argent, en matériel ou en nourriture. Grâce à leur générosité, nous pouvons offrir des repas équilibrés à des enfants et des parents ayant des difficultés financières.

Les valeurs de partage et d'implication sociale sont très vivantes en Estrie et plusieurs personnes peuvent en témoigner. Que ce soit dans le secteur municipal, paroissial, de l'éducation, des loisirs, de l'environnement, de la santé ou autres, notre région foisonne d'initia-

tives et d'activités de toutes sortes grâce à l'énergie déployée par des centaines de personnes bénévoles.

Je salue chaleureusement ces bénévoles pour leur contribution au mieux-être et au mieux-vivre de leurs concitoyens et leurs concitoyennes.

Le grand défi n'est pas de se demander ce que les autres peuvent faire pour rendre la vie meilleure mais plutôt ce que nous, nous pouvons faire et ce, quelle que soit notre place dans la société.

A nouveau, je vous remercie pour cette nomination ainsi que toutes les personnes qui m'ont manifesté depuis, leur encouragement et leur amitié.

Ginette Noël

Inquiets de l'éducation post-secondaire

Mme Lucienne Robillard, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science

Nous aimerions porter à votre attention notre grande inquiétude face à la situation de l'éducation post-secondaire et au phénomène croissant de l'endettement étudiant.

Vous n'êtes pas sans savoir que l'éducation est une des mesures collectives les plus riches et les plus nécessaires au bon devenir de notre société. En ce sens, l'éducation ne doit pas être un privilège réservé à celles et ceux qui en ont les moyens, tant financiers qu'académiques, mais un droit pour l'ensemble des citoyennes et citoyens et doit donc faire l'objet des priorités du gouvernement.

La situation actuelle de l'éducation au Québec est à mille lieues d'une position acceptable. En effet, à peine 10% des personnes qui entrent à l'école primaire obtiennent au bout de la ligne un diplôme universitaire, (40% un diplôme col-

légal). En fait, moins de la moitié de la population possède un diplôme d'étude secondaire. De plus, une tranche importante de la population est considérée comme analphabète fonctionnelle, de sorte que ces personnes ne peuvent lire les titres des journaux et les questions d'un simple formulaire.

Lors de votre dernier budget, au printemps dernier, vous avez procédé à des coupures de 6,5 millions \$ en plus de ne pas indexer divers postes budgétaires: au total, pour l'année 1991-1992, il y a des compressions de 13 millions \$ pour l'éducation collégiale et universitaire. Ces coupures suivent la hausse des frais de scolarité de quelques 140% que votre gouvernement a imposés à l'université et ce scénario risque de ce répéter mais cette fois au collégial. De plus, votre réforme n'a pas mis fin à un endettement étudiant alarmant.

Et la dernière touche pour terminer le tableau horrifiant qu'est l'éducation post-secondaire, l'im-

position d'un test de français qui n'est autre chose qu'une mesure purement élitiste.

En conséquence, Madame la ministre, nous demandons:

— de vous engager publiquement à maintenir la gratuité scolaire au niveau collégial;

— de ne pas hausser, ni indexer les frais de scolarité au niveau universitaire;

— de modifier le régime des prêts et bourses pour contrer l'endettement croissant et alarmant des étudiantes et étudiants;

— de retirer le test de français imposé aux finissants du collégial.

Nous souhaitons fortement que nos demandes soient entendues et considérées de façon sérieuse car elles constituent l'opinion de nombreux étudiants et étudiantes qui sont épuisés par des politiques les plus absurdes les unes que les autres.

Patrick Lévesque, secrétaire, Association des étudiants du collégial de Sherbrooke

La CSCS et le français

M. Michel Ellyson, président, CSCS

Dans les écoles et les bureaux administratifs de la commission, au printemps, circulent les formules de prévisions budgétaires pour l'année 1992-1993, formules où les directions doivent décrire leurs besoins matériels avec spécifications.

Au risque d'ingérence culturelle, au moment où se planifient les achats de matériel, le Mouvement estrien pour le français désire rappeler à la commission scolaire et à ses différentes unités administratives la normalité du français partout: sur les tableaux de commandes littérales ou numériques des divers outils et appareils audiovisuels, sur les claviers des ordinateurs, des caisses enregistreuses et des télécopieurs, sur les mises en garde collées aux machines, sur les cadrans des instruments de mesure, sur les photocopieurs et autres. Également, il serait normal que le français ne soit pas facultatif dans les fenêtres d'affichage télécommandé des téléviseurs et à l'écran des ordinateurs destinés au travail ou à l'apprentissage. Pas plus le français ne devrait être oublié dans «le mode d'emploi» ou de montage tel que le stipule l'article 51 de la Charte de la langue française.

Faute de réflexe francophone au moment de l'achat, le MEF déplore que les messages culturels indirects livrés aux élèves et aux employés par l'environnement technologique des écoles francophones souvent détruisent le discours officiel concernant l'importance du français. Est-il nécessaire d'invoquer l'article 4 de la Charte qui statue que

«les travailleurs (et les élèves) ont le droit d'exercer leurs activités en français»? Par tous les moyens, il serait donc souhaitable que la commission scolaire cherche à outiller tout son monde en français... contrairement à des cas récents où entre deux marques ou produits équivalents on a acheté anglais.

En cas de force majeure, faute d'obtenir satisfaction au plan langue, des recours sont possibles après achat auprès de la Commission de protection de la langue française. Depuis sa création, l'action de ce mécanisme a permis de corriger plusieurs faits culturellement inacceptables au Québec... et dans les écoles. Tout individu et tout corps public peuvent porter plainte et souhaiter des changements positifs rapides dans une majorité de cas.

En ce qui a trait à des logiciels spécialisés non encore traduits, des ententes de francisation à plus ou moins court terme pourraient être définies avec promesse de fournir la version française dès que disponible. Dans certains cas, pourquoi ne pas tenter de faire intervenir le poids économique de tout le réseau du ministère de l'Éducation et des commissions scolaires sinon de tous les ministères québécois? Orchestrer une telle opération serait de nature à éveiller économiquement, et culturellement, plus d'un fournisseur ou fabricant.

Pour la pérennité du français dans et par l'école francophone dont vous êtes les fiduciaires, soyez assurés de notre plus entière collaboration.

Jeannine Manseau, vice-présidente, Mouvement estrien pour le français

La victoire de la peur

En 1980, la ministre Monique Bégin avait fait peur aux personnes âgées en leur disant qu'elles perdraient leurs pensions de vieillesse si elles votaient pour la séparation du Québec.

Mme Bégin était même allée jusqu'à dire qu'à cause de la séparation, il n'y aurait plus d'oranges dans les magasins. Les personnes âgées avaient déjà connu la disette, et Mme Bégin a su utiliser une image frappante pour les apeurer.

Douze ans plus tard, les fédéralistes ont dû «innover» afin de frapper plus fort pour faire peur. Après les menaces de représailles économiques en cas de séparation, on est allé jusqu'à brandir le spectre d'une guerre civile et d'une intervention militaire, même si cette séparation était un choix démocratique.

Le plus inquiétant dans tout cela, c'est que le discours fédéraliste atteint une bassesse inqualifiable quand la peur est le principal argument utilisé pour empêcher la séparation. Il est en effet fort décevant que les fédéralistes aient recourus à l'émotivité plutôt qu'au rationnel.

Et pendant ce temps-là, les séparatistes s'imaginent que leur beau rêve d'un nouveau pays se réalisera. Qu'ils sont naïfs! En bout de ligne, quand il faudra opposer son x sur son bulletin de vote, ce n'est pas le fédéralisme ni la séparation qui l'emportera. Non, c'est plutôt la peur qui l'emportera. Et le coûteux débat constitutionnel continuera encore et encore pendant des années et des années...

Peter Cheeky

La Forêt Drummond sera accessible au public d'ici deux ans

Gérald PRINCE Drummondville

La Forêt Drummond, autrefois connue sous le nom de la forêt d'Hydro-Québec, sera accessible au grand public d'ici deux ans.

C'est ce que vient d'annoncer, tout fier, le directeur régional du ministère des Terres et Forêts, M. Gaston Côté, qui voit là un prolongement des activités du Centre éducatif forestier (CEF) La Plaine de Saint-Majorique, près de Drummondville.

Valeur exceptionnelle

«Il importe de faire connaître à toute la population l'exceptionnelle valeur de cette forêt, l'une des plus belles et des mieux aménagées au Québec», mentionne M. Côté.

Son projet, malgré des budgets serrés, vise à ouvrir les routes et les sentiers qui sillonnent la forêt Drummond, d'installer des panneaux explicatifs, publier des dépliants de documentation et d'offrir des services d'information, le tout depuis le CEF, avec l'objectif de valoriser la connaissance approfondie de la forêt au plus vaste public possible.

Dans le but aussi de faire savoir tous les efforts que le ministère a consentis, 3 millions \$ en dix ans, pour préserver ce bien public, pour l'améliorer, l'exploiter intelligemment et le régénérer.

«La Forêt Drummond est la seule du genre au Québec avec la forêt Duchesnay, près de Québec: c'est important que le public connaisse les programmes qui y sont mis en place et constate les travaux qui y ont été réalisés», ajoute M. Côté, en précisant que tous ces projets sont envisagés en concertation avec les dirigeants du projet de Parc régional La Plaine, un organisme appuyé par le député de Drummond, Jean-Guy Saint-Roch.

Depuis quelques années, cette forêt attire l'attention des milieux scientifiques, des forestiers, des étudiants, des industriels du Québec et de l'étranger. La mise en place de circuits automobiles, cyclistes et pédestres dans la forêt, avec panneaux explicatifs et documentation, permettra d'offrir des services au grand public également.

Histoire particulière

Cette vaste forêt, qui s'étend de chaque côté de la rivière Saint-François, en aval de Drummondville, s'étale sur plus de 7000 hectares de terre, soit environ 12 milles carrés: on en trouve environ 28 pour cent sur la rive gauche de la rivière à Saint-Majorique et le reste, environ 72 pour cent, sur la rive droite à Saint-Joachim-de-Courval. La moitié de la superficie est

en friche et comprend différentes sortes de boisés, de marécages. L'autre moitié, la plus connue, compte plus de 3 millions d'arbres, répartis en 90 plantations, comprenant surtout différentes espèces de résineux, mais aussi des feuillus.

L'histoire de cette forêt est assez particulière: vers 1930, la Southern Canada Power, une compagnie d'électricité antérieure à Hydro-Québec, projetait d'ériger un barrage à la hauteur de Saint-Joachim, sur la Saint-François, projet qui, on le sait, vient de refaire surface récemment. Pour solidifier les berges de la rivière, la SCP a acheté, dès qu'elles devenaient disponibles, les fermes agricoles riveraines et, à la place des maisons et des champs, plantait des arbres.

Quand la SCP a été nationalisée pour faire partie d'Hydro-Québec

au milieu des années 60, la forêt avait déjà atteint l'âge adulte. Cependant, Hydro-Québec a délaissé progressivement la forêt, puis son mandat était de produire de l'électricité, non d'exploiter des forêts: aucune nouvelle plantation, presque pas d'investissements, ni d'entretien.

Une série d'articles, publiés dans La Tribune de janvier 1978, a fait bouger les choses, a admis encore hier M. Côté: Hydro-Québec, tout en conservant ses droits de proprié-

té sur une grande partie de la forêt, en cédait l'entretien et l'aménagement au ministère des Terres et Forêts. Quatorze ans plus tard, le ministère juge maintenant, précisait M. Côté hier, qu'il est de l'intérêt public d'entreprendre les démarches pour donner l'occasion à toute la population de profiter de ce bien, dont les origines remontent à plus de 60 ans.

Le maire de Saint-Majorique, M. Henri Paul, se dit très heureux de

voir cette partie du patrimoine de sa municipalité mise en valeur.

Il s'interroge cependant sur les moyens envisagés par le ministère pour assurer la sécurité du public, en particulier pour en interdire l'accès aux véhicules tout terrain, par exemple.

Quant aux automobilistes, aux cyclistes, aux piétons qui fréquentent la forêt, il ne peut que se réjouir de cette attraction touristique supplémentaire dans sa localité.

QUINCAILLERIE 4-SAISONS ENR. OUVRE SES PORTES



Mardi 28 avril dernier la direction de la nouvelle Quincaillerie 4-Saisons Enr. célébrait l'ouverture officielle de leur nouveau commerce en compagnie de personnalités de la région et de plusieurs commerçants.

De gauche à droite, M. Richard Fontaine, directeur régional de Sodisco, M. et Mme Jacques Bernier, propriétaires, M. Pierre Arcand, directeur général Unitotal, M. Luc Labrecque, représentant de Sodisco et M. Claude Bissonnette, représentant Unitotal. Bonne chance à tous!

40958

Maxtemp DÉFIE LE TEMPS!

Chauffe-piscines

Peu importe le genre, peu importe la grandeur, nous avons le chauffe-piscine qu'il vous faut!

À partir de

1495\$

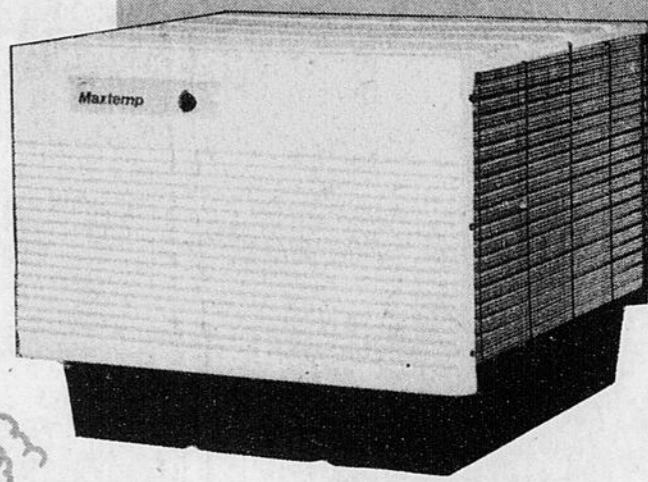
Série standard

12-24-36-48-60

La série la plus économique à l'achat!

Kit d'installation et installation comprise (Taxes en sus)
(Max: 10 pieds de la piscine non raccordé au système électrique).

Capacité de chauffage
20 000 BTU à
106 300 BTU



HOUSSE GRATUITE AUX 10 PREMIERS ACHETEURS (Offre d'une durée limitée)

LES ENTREPRISES **Bor - Bou - Beau INC.** 868-1093

Réjean Beaudette prop.

Vente et service de piscines et abris d'autos

POUR

La Fête des mères

OFFREZ

UN CADEAU

REPOSANT...

UN CADEAU

RAFRAICHISSANT!



PISCINE HORS TERRE 18 pi tout équipée

1 199\$

ENSEMBLE DE MEUBLES DE PATIO



21 morceaux
- 4 chaises empilables haut dossier «Grosfillex»
- 2 chaises haut dossier 4 positions «Grosfillex»
- 1 table 72 po «Henryka»
- 1 parasol 7 1/2 pi «Jacquar»
- 6 coussins
- napperons
- 1 base de ciment

349.99\$



CHAISES 20 POSITIONS COUSSIN INCLUS

59.99



CHAISE LONGUE «SIESTA»

59.99



CHAISE FLOTTANTE «MONACO»

59.99

CLUB PISCINE

Service d'entretien et réparation

LE SUPERMARCHÉ DE LA RIVIÈRE
4706, boul. Bourque, Rock Forest
822-2582

Heures d'ouverture:
Lundi ou vendredi: 9h à 21h
Samedi: 9h à 17h



OBTENEZ 500 MULTI-POINTS À LA CAISSE À L'ACHAT DE CE PRODUIT VELETTE

EN VELETTE CETTE SEMAINE!

KRAFT
BEURRE D'ARACHIDES AU CHOIX
500 g

1 89\$



VALABLE DU 4 MAI AU 10 MAI 1992

DES MULTI-POINTS. OÙ-ÇA? CHEZ LES PARTENAIRES SUIVANTS:



VILLE
BROMPTONVILLE

BONNE CHANCE!

VILLE DE BROMPTONVILLE FINALISTE PROVINCIALE POUR LE TITRE DE

«VILLE INDUSTRIELLE DE L'ANNÉE»

À L'OCCASION DES CÉRÉMONIES QUI SE DÉROULERONT CE MIDI AU MOTEL UNIVERSEL DE DRUMMONDVILLE, NOUS SOUHAITONS À LA VILLE DE BROMPTONVILLE, DÉJÀ LAURÉATE DU TITRE DE «VILLE INDUSTRIELLE DE L'ANNÉE EN ESTRIE», DE REMPORTER LE TITRE DE LAURÉATE PROVINCIALE.

MATÉRIAUX F. ROBERT Ltée

350, chemin du Parc Industriel, Bromptonville
Matériaux de construction — Quincaillerie



à BROMPTONVILLE

à seulement 5 min. du Carrefour de l'Estrie.

VILLE
BROMPTONVILLE

LES CITOYENS ET CITOYENNES DE BROMPTONVILLE

SOUHAITENT LA MEILLEURE DES
CHANCES À LEUR CONSEIL DE VILLE
POUR REMPORTER LE TITRE DE LAURÉAT
PROVINCIAL



- Manufacturier de stores
- Peinture, tapisserie
- Meubles de patio
- Produits et accessoires de piscine
- Piscine gonflable (Vente-location)

333, Chemin Windsor, Bromptonville, 846-3333

BAR-RESTO

Écono-Nuit

OUVERT EN TOUT TEMPS

Bienvenue aux travailleurs, camionneurs, voyageurs
et aux groupes pour dîner de gens d'affaires

AMBIANCE FAMILIALE SERVICE PERSONNALISÉ

520, Ch. du Parc Industriel, Bromptonville

846-6788



intro-pak inc.

BONNE CHANCE

Pour le «Lauréat Provincial»

114 Laval, C.P. 550, Bromptonville, Qué., Canada, JOB 1H0

Tél.: 819-846-2742 Fax: 1-819-846-4411



CENTRE DE RÉNOVATION

MATÉRIAUX — QUINCAILLERIE — PLOMBERIE

J. ANCTIL INC.

846-2747 — 820-2747 3110, route 222, St-Denis de Brompton, Qc, JOB 2P0



G. GROULX — STATION SERVICE INC.

RÉPARATIONS GÉNÉRALES

151 St-Lambert, C.P. 629
Bromptonville, Qc, JOB 1H0

Tél.: (819) 846-4020
Tél.: (819) 846-6388



PLOMBERIE GERMAIN PARENTEAU INC.

RÉSIDENTIELLE — COMMERCIALE — INDUSTRIELLE
PLOMBERIE — CHAUFFAGE
VENTE ET INSTALLATION

677, Boul. St-François, Bromptonville

Bur.: 566-8998
Rés.: 846-4404

GILLES DUPUIS, prop.

Bur.: 846-2211

Rés.: 846-4826

Fax.: 846-4822



JEAN-MARIE DUPUIS LTÉE

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

Résidentiel — Commercial — Industriel

269, rang 6, R.R. no 2
Bromptonville

ESTIMATEUR
A. A. «TI-MÉ» ROY

HOBITEC
2000

Habitations usinées

- Unifamiliales — Maison évolutive
- Multifamiliales — Chalets, condos, motels

POUR UN SERVICE PERSONNEL, S.V.P. SUR RENDEZ-VOUS

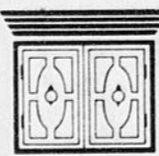
LIGNE COMPLÈTE DE CHALETES ET MAISONS EN BOIS ROND (Log Homes)

Pour livraison avant juillet '92, commandez maintenant et évitez la T.V.Q.!

Maisons de la Montagne

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

444, chemin Rivard, Bromptonville, Tél./Fax: (819) 846-2286



ÉBÉNISTERIE BONZAGUEN

ANDRÉ VALLÉE

• SPÉCIALITÉ •
ARMOIRES DE CUISINE

- Armoire sur mesure
- Aménagement particulier
- Comptoir pré-moulu
- Chêne, mélamine, stratifié
- Toutes essences de bois

1, rue St-Joseph, Bromptonville
(Québec), JOB 1H0
Tél.: (819) 846-2717
Fax: (819) 846-3925

FRANCO COIFFURE

Pour elle et lui

- Bronzage • Esthétique • Manucure

Coupe pour homme: 7\$ Permanente sur ordinateur: 45\$

Coupe pour enfant: 5\$ Ongles du futur: 13\$

Permanente: 30\$ Epilation demi-jambe: 7\$

QUI DIT MIEUX!

45, rue Laval
Bromptonville (Québec)
JOB 1H0

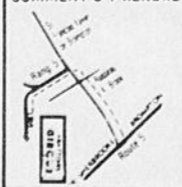
(819) 846-6625



VIANDES GIROUX

C.P. 129
485, Chemin Rivard
Bromptonville, QC
JOB 1H0
(819) 564-3255

COMMENT S'Y RENDRE



TABAGIE DU COIN ENR.

(Dépanneur-Accommodation)

COMPTOIR POSTAL

Richard Groulx, prop.

56 Larocque, Bromptonville (en face de l'église)

846-4877



MARCHÉ CASTONGUAY inc.

Boeuf pour congélateur
Bière froide
Fruits et légumes

22, St-Joseph, Bromptonville, 846-2728

Morin Roy Désilets & ass.

- EXPERTISE IMMOBILIÈRE
- VALEUR ASSURABLE
- EXPROPRIATION
- ÉVALUATION MUNICIPALE
- ÉVALUATION COMMERCIALE & INDUSTRIELLE

EVALUATEURS AGRÉÉS

Siège social: 291 DUFFERIN
SHERBROOKE, J1H 4M5
(819) 565 1393
1 800 567 3439
FAX: (819) 565 4373



Le Groupe S.M. inc.

René Allaire, C.P.U.Q.
Directeur Planification

3705, boul. Industriel, Sherbrooke
(Québec), J1L 1X8
(819) 566-8855
Bélinographe: (819) 566-0224



RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ

Comptables agréés

455, rue King Ouest
Bureau 500
Sherbrooke (Québec) J1H 6G4
Tél. (819) 822-4000
Télec. (819) 821-3640